

# RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE COMPTABLE 2015

RUBRIQUES devant figurer au rapport d'activité	ELECTROSTAR
<b>I/ACTIVITES ET RESULTATS</b>	
1) Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société	5-8 X
Une brève description de l'activité de la société au cours du dernier exercice	11 X
La situation et les performances de la société au cours du dernier exercice	14-15 X
Description des principaux risques auxquels la société est confrontée	44-45 X
Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées	X
Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence	31 X
Les résultats de l'activité et son évolution	23 26 ✓
2) L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années	23 - 24 X
3) Indicateurs spécifiques par secteur	X
4) Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi	X
5) Evolution prévisible et perspectives d'avenir (indication des données chiffrées sur 3 ans)	X
6) Activité en matière de recherches et développement	11 X 13-14-15 -17 18-19
7) Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers	X
<b>II/ PARTICIPATIONS</b>	
1) L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle	X
2) Les prises de participation ou les aliénations	X
<b>III/ ACTIONNARIAT</b>	
1) Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote	34 X
2) Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale	X
3) Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération	(=) X
<b>IV/ ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
1) Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du conseil de surveillance	X
2) Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction	X
3) Rôle de chaque organe d'administration et de direction	38 X
4) Comités spéciaux et rôle de chaque comité	38 X
<b>V/ LE TITRE EN BOURSE</b>	
1) L'évolution des cours de bourse et de transactions depuis la dernière assemblée générale	28 12 <sup>9</sup> -
2) Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés	(X)
<b>VI/ AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
1) Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats	X
2) Le tableau d'évolution des capitaux ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices	26-27 X
<b>VII/ CONTRÔLE DES COMPTES</b>	
Le cas échéant, rapport du comité d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes	X
<b>VIII/ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	
L'intéressement du personnel, la formation et toute autre forme de développement du capital humain	40 X
<b>IX/ ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE</b>	
Définition et objectifs de la société en matière de contrôle interne et de gestion des risques financiers (avec une description des activités et procédures de contrôle mises en place)	42-43 X

<b>POURCENTAGE DE CONFORMITE</b>	96 %
----------------------------------	------

**ELECTROSTAR**  
RAPPORT ANNUEL  
**2015**



الالكتروستار  
**ELECTROSTAR**

# **SOMMAIRE**

## **ACTIVITES** **& RESULTATS**

- Activités 2015 - *11*
- Agenda des événements - *20*
- Résultats 2015 - *23*
- Affectation des résultats - *26*
- Evolution du cours Electrostar - *28*
- Perspectives d'avenir - *31*



## **ACTIONNARIAT** **& GOUVERNANCE**

- L'actionnariat d'Electrostar - *34*
- La gouvernance chez Electrostar - *36*
- Les ressources humaines d'Electrostar - *40*
- Eléments sur le contrôle interne - *42*
- Les facteurs de risque - *44*

## **ETATS FINANCIERS** **DE LA SOCIETE ELECTROSTAR**

Rapport général des CAC - *48*  
Bilan - *51*  
Etat de résultat - *53*  
Etat de flux de trésorerie - *54*  
Commentaires sur les états financiers - *55*  
Rapport spécial des CAC - *57*

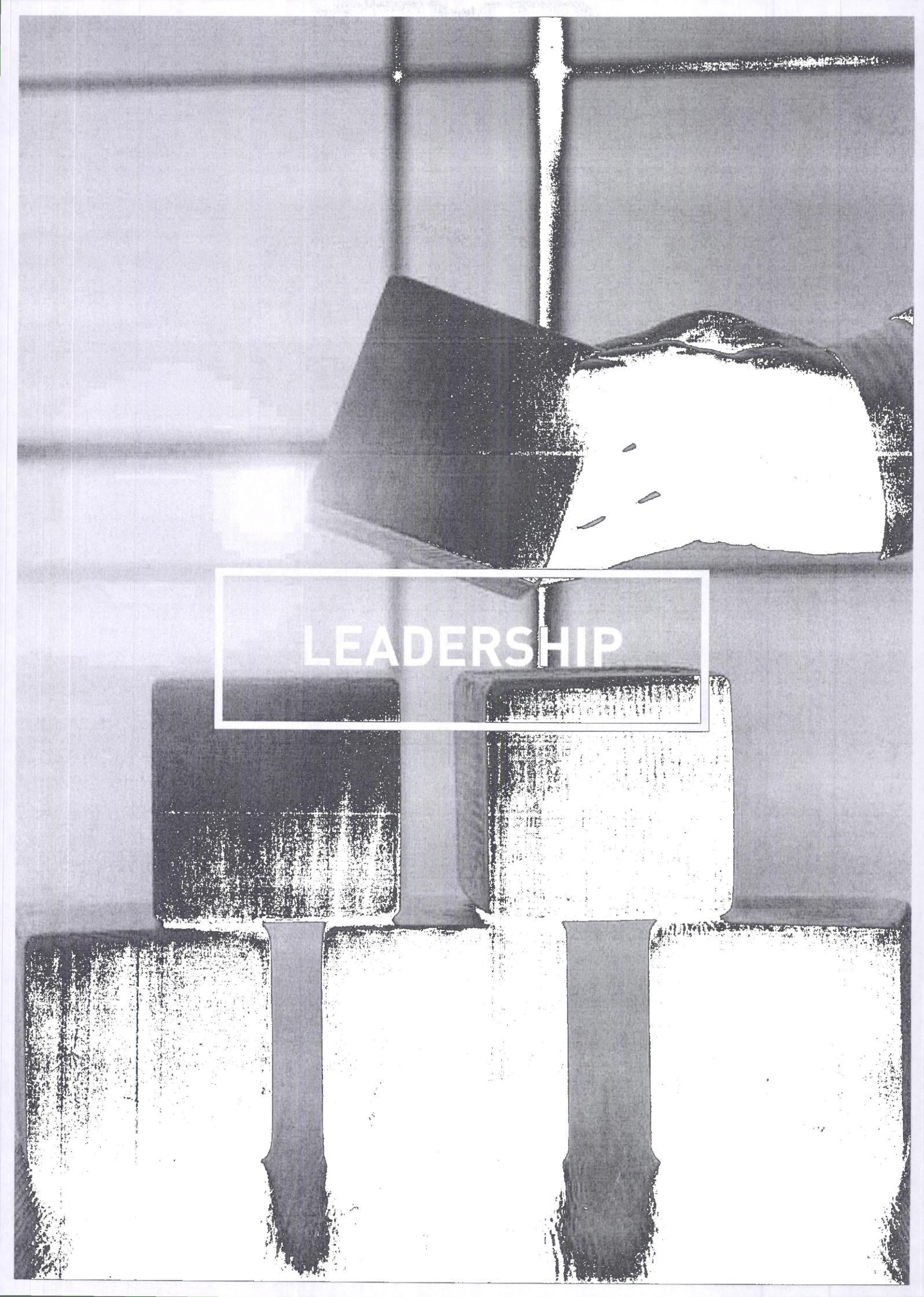


## **ETATS FINANCIERS** **DU GROUPE ELECTROSTAR**

Rapport du groupe Electrostar à l'AGO - *62*  
Rapport général des CAC - *65*  
Bilan consolidé - *68*  
Etat de résultat consolidé - *70*  
Etat de flux de trésorerie consolidé - *71*  
Extrait des notes aux états financiers consolidés - *72*

[www.electrostar.com.tn](http://www.electrostar.com.tn)

**ELECTROSTAR**  
RAPPORT ANNUEL  
**2015**

A black and white photograph of a stack of books. The books are arranged in a slightly irregular stack, with some pages visible at the top. A white rectangular box is overlaid on the center of the stack, containing the word "LEADERSHIP" in a bold, sans-serif font. The background is a plain, light-colored surface.

# LEADERSHIP

# **MESSAGE**

## **DU PRESIDENT**

*Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,*

Dans sa quête perpétuelle de développement et de performance, Electrostar continue à faire face à une conjoncture économique toujours aussi tendue

L'année 2015 aura été pour la Tunisie, une année difficile marquée par la résurgence du terrorisme frappant de plein fouet notre économie tout secteur confondu

Par ailleurs, la dégradation du dinar face au dollar confirmé davantage et de manière alarmante en 2015, l'expansion du marché parallèle et l'abondance des offres ont affecté de manière conséquente l'activité de l'entreprise

Face à ce contexte peu favorable, Electrostar a renforcé sa stratégie de prudence, entreprise en 2014 et visant une gestion rigoureuse du risque-client

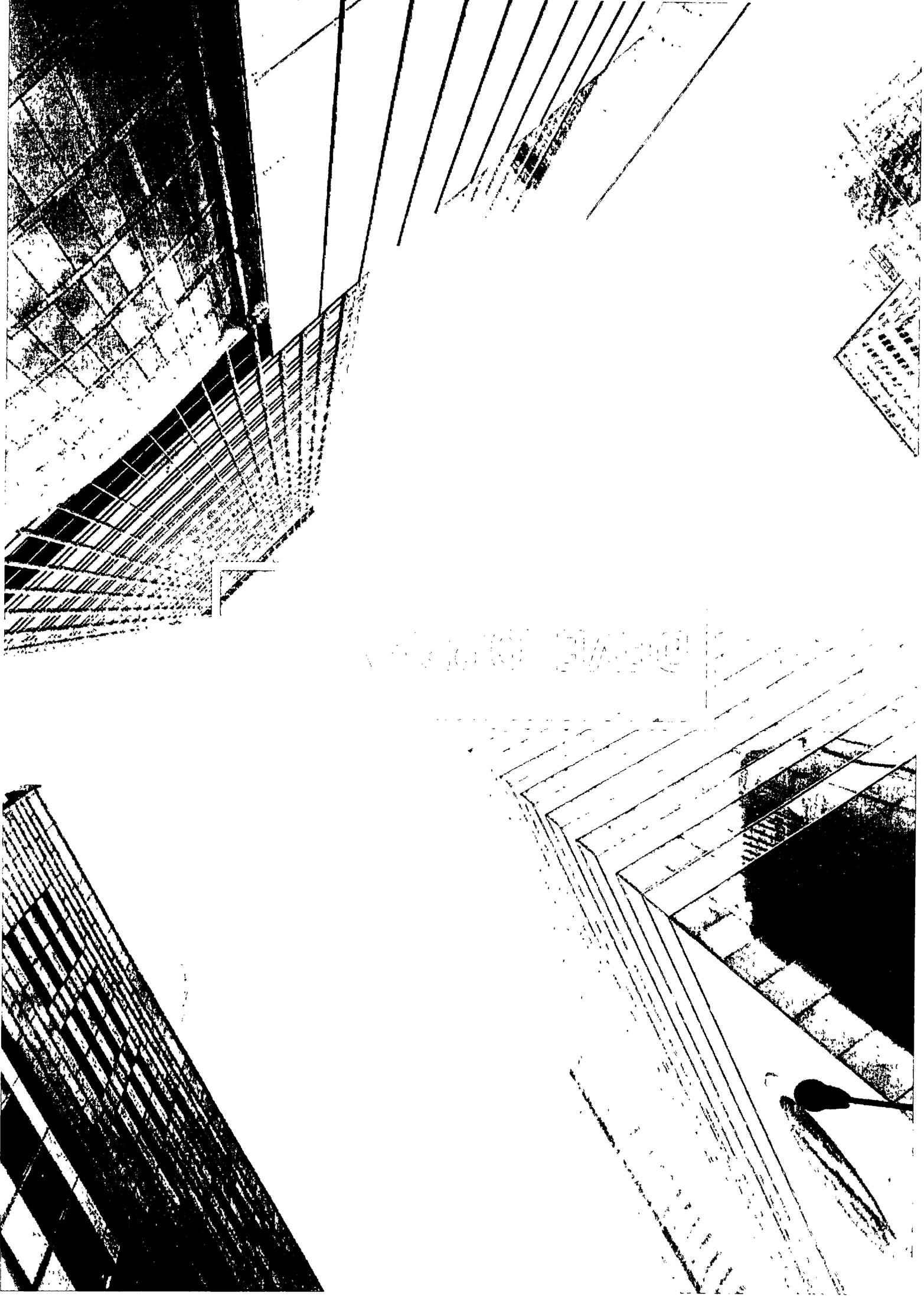
Tous ces facteurs ont inexorablement impacté les résultats de l'exercice. Le chiffre d'affaires est de ce fait passé de 79 029 345 Md en 2014 à 75 350 176 Md en 2015, soit une baisse de 4,6%. Cependant, la marge brute a enregistré une augmentation de 12% ce qui a permis de maintenir un résultat net quasi-égal à celui de l'année précédente s'élevant à 147 239 Md

Fidèles à notre engagement, nous continuerons à déployer la même énergie et la même détermination pour conforter notre position et préparer notre relance

Par ailleurs, les efforts gouvernementaux entrepris dans le cadre de l'assouplissement de la douane et de la lutte contre la contrebande conjugués aux nouveaux engagements stratégiques de l'entreprise nous permettent d'envisager de bonnes perspectives et de renforcer nos certitudes quant à l'avenir de notre société

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires, nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs

**Fathi Hachicha,**  
*PDG Electrostar*



# **PRESENTATION**

## **D'ELECTROSTAR**

Créée en 1993, Electrostar SA est une société industrielle tunisienne dont le capital social s'élève à hauteur de 12 250 000 DT partagé entre le groupe Hachicha et le grand public qui en détiennent respectivement 50,08% et 49,92%.

Elle représente aujourd'hui en Tunisie 4 marques de renommée internationale (LG, ARISTON, MIDEA et TCL) avec un large éventail de 318 produits répartis entre réfrigérateurs, machines à laver, climatiseurs, téléviseurs et produits de cuisson.

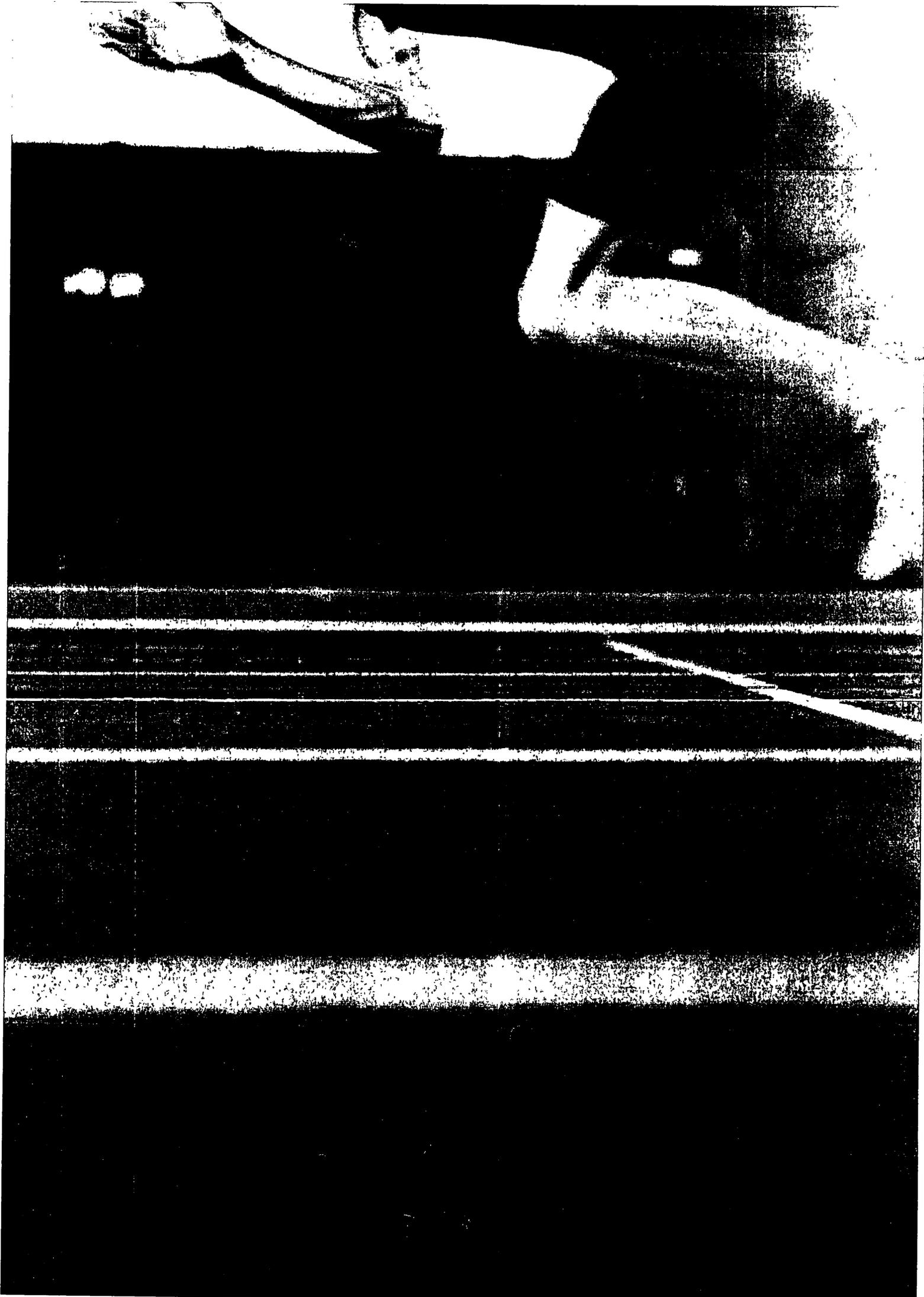
Avec un total d'employés de 382 personnes dont 56 cadres, 62 agents de maîtrise et 264 agents d'exécution, l'entreprise atteint un taux d'encadrement de 30,9%. Un capital ressources humaines précieux qu'Electrostar tente toujours de préserver et de renforcer en améliorant les aptitudes et les qualifications afin d'avoir des équipes jeunes, compétentes et motivées qui prennent goût au challenge et qui s'accomplissent dans la réalisation des objectifs fixés.

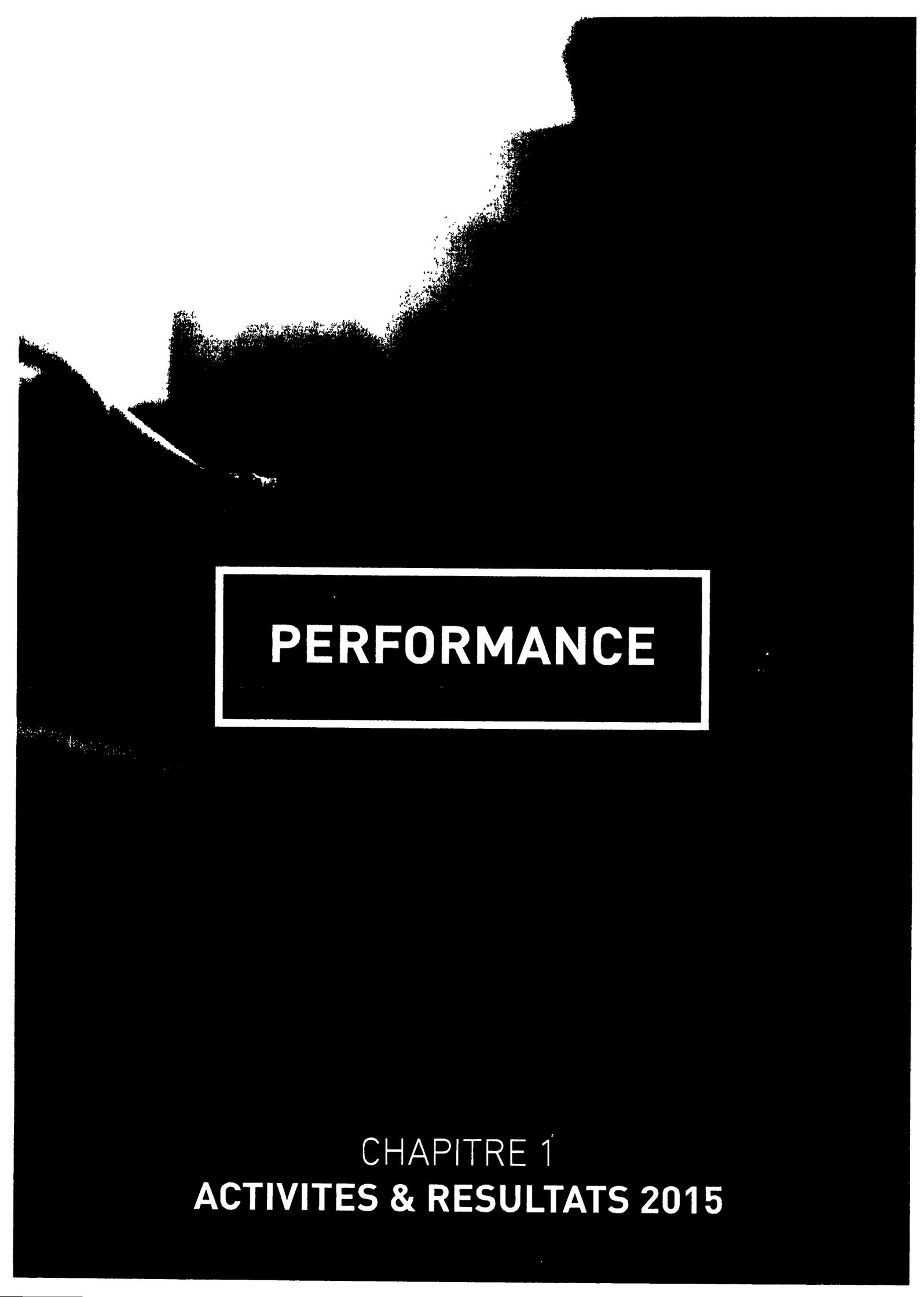
Quant à son cœur de métier, il est tout aussi bien industriel que commercial et marketing. L'intervention de la société va en effet de l'assemblage des pièces à la mise en place de stratégies novatrices en passant par la sélection et la distribution des différentes gammes de marques et de produits.

Dotée d'une ferme ambition et d'une grande volonté de réussir, Electrostar a pour vision d'offrir un électroménager performant qui rend la vie plus confortable et plus agréable tout en méritant la confiance et la fidélité du consommateur et le respect du partenaire.

Pour accomplir cette vision, l'entreprise érige la relation-client au centre de ses préoccupations, conjuguant tous les efforts pour mettre à la disposition de sa clientèle le bon produit avec la meilleure qualité et aux prix les plus compétitifs.

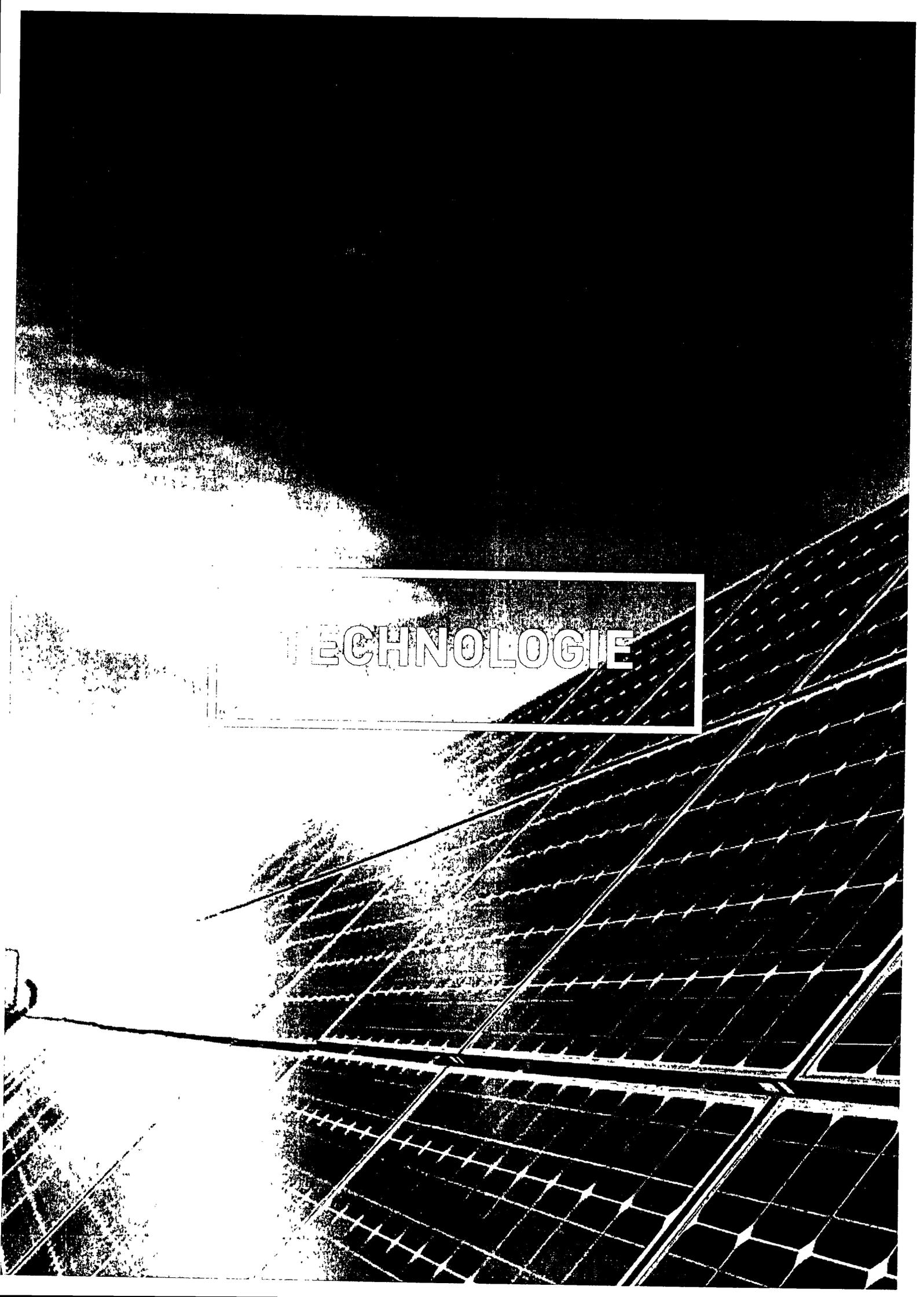
Cette relation privilégiée est d'autant plus renforcée par le service-après-vente mis en place par la société et qui opère à différents niveaux. L'installation, la garantie des produits, l'intervention rapide et efficace de techniciens formés et qualifiés, le call-center et le centre de SAV qui couvre tout le territoire tunisien sont autant d'atouts dont dispose Electrostar pour mieux servir, entretenir et rendre pérenne cette relation unique avec son client.





# **PERFORMANCE**

CHAPITRE 1  
**ACTIVITES & RESULTATS 2015**



# TECHNOLOGIE

# ACTIVITES

## 2015

### *Une stratégie de différenciation par la technologie*

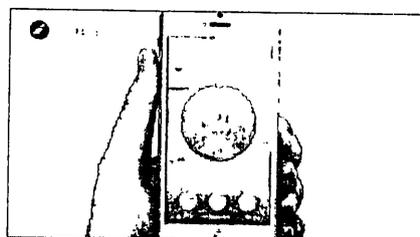
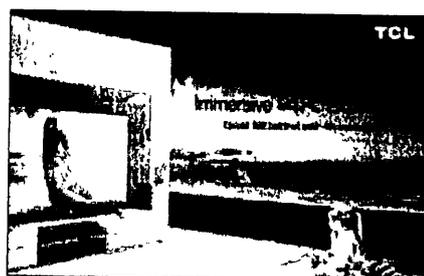
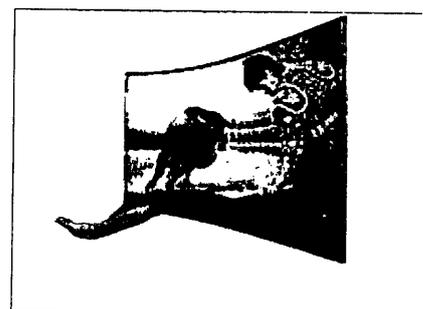
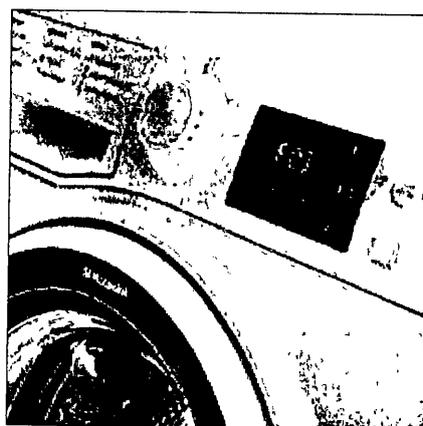
L'environnement dans lequel évolue le secteur de l'électroménager en Tunisie est devenu extrêmement concurrentiel, notamment sous l'effet de la multiplication des marques et de la montée en puissance du marché parallèle

Pour s'affranchir de cette compétitivité accrue, Electrostar a entrepris depuis quelques années des efforts conséquents d'adaptation visant à améliorer son offre, renforcer le poids de ses marques et répondre aux besoins d'un consommateur de plus en plus exigeant

Et durant l'année 2015, l'entreprise a orienté sa stratégie vers l'innovation en proposant de nouvelles

technologies susceptibles d'attiser l'appétence des clients. Une stratégie de différenciation qui repose sur une offre qualitative, particulièrement avec l'introduction des nouvelles technologies pour les réfrigérateurs LG qui allient efficacité énergétique et durabilité, l'élargissement des gammes de téléviseurs TCL, le lancement des nouveaux lave-linge Ariston qui concilient esthétique, fonctionnalité et économie d'énergie ainsi que de nombreuses nouveautés de la marque Midea en terme de climatisation

Des importants investissements marketing et publicitaires sont bien évidemment venus soutenir ces lancements de produits. La position de la société sur le marché tunisien en est trouvée ainsi renforcée

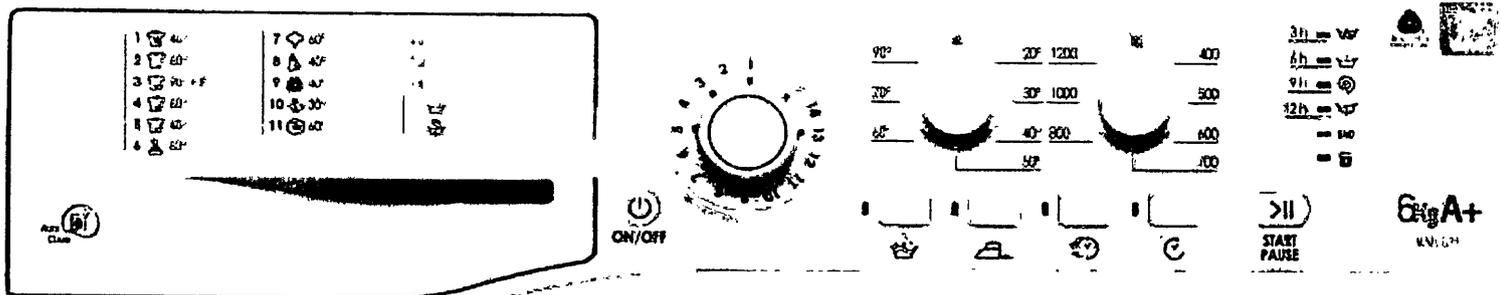


# HOTPOINT

## ARISTON NATIS

*Hotpoint révolutionne le monde du lavage grâce à la combinaison exclusive de 2 technologies*

**Digital Motion et Direct Injection**



Avec sa nouvelle gamme de lave-linge Natis au design soigné et distinctif (surhublot fumé, écran LCD intuitif, molette rétroéclairée, ...) Hotpoint revolutionne le monde du lavage grâce à la combinaison exclusive de deux technologies : le **Digital Motion** et le **Direct Injection**

Natis offre en effet des performances de lavage exceptionnelles. Son moteur à induction équipé de la technologie **Digital Inverter** permet d'optimiser l'efficacité du lavage. Son pouvoir nettoyant est 60% plus efficace qu'une machine ordinaire.

Et avec un système hydraulique de recirculation de l'eau et la technologie **EcoRain**, ces nouveaux lave-linge offrent une meilleure efficacité énergétique (-20% de consommation d'eau et +40% d'économie d'énergie).

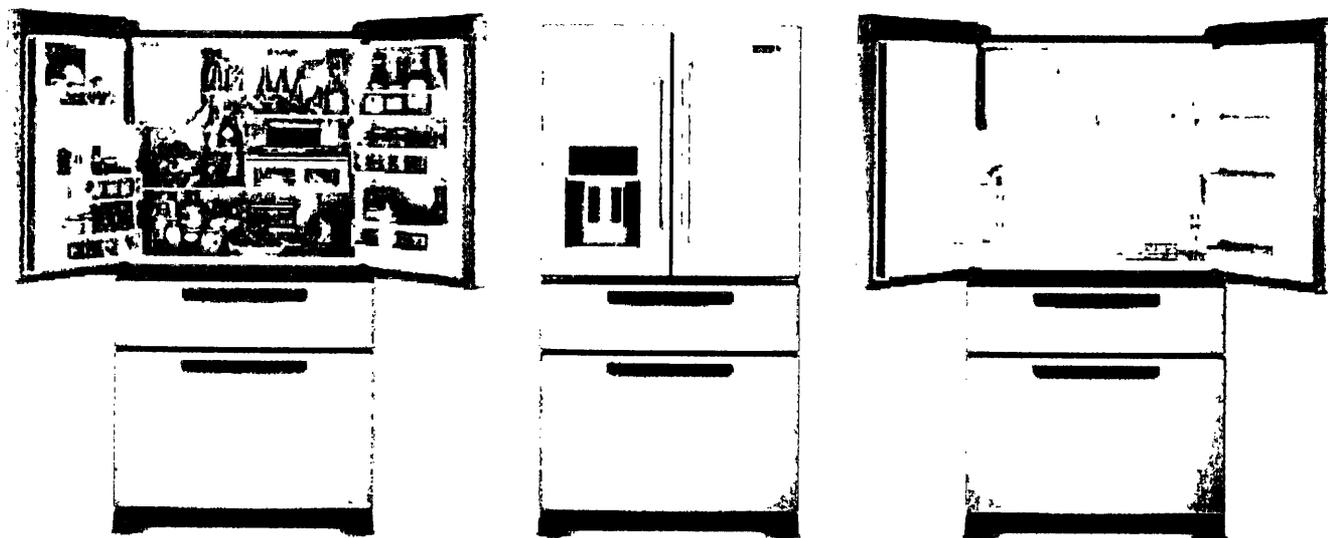
## CARACTERISTIQUES

Technologies	Digital Motion / Direct Injection
Couleurs	Abthracite / Blanc
Capacité	10 Kg
Classe énergétique	A+++
Mouvements du tambour	10

**+60%**  
plus efficace  
qu'une machine ordinaire



## NOUVELLES TECHNOLOGIES ET NOUVEAU PRODUIT LG



### NOUVEAU PRODUIT

## LE REFRIGIRATEUR DOOR-IN-DOOR

Les **Door-in-Door** sont une nouvelle génération de réfrigérateurs au design innovant et à la technologie avant-gardiste qui permet d'organiser, de ranger et d'accéder facilement et intelligemment aux produits du quotidien. Ce système **multi-portes** permet aussi de limiter fortement (**jusqu'à -41%**) la déperdition de l'air froid à l'ouverture du réfrigérateur.

Dotés des toutes nouvelles technologies **Hygiene Fresh +** et **Smart Inverter Compressor**, les door-in-door promettent fraîcheur, efficacité et économie.

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

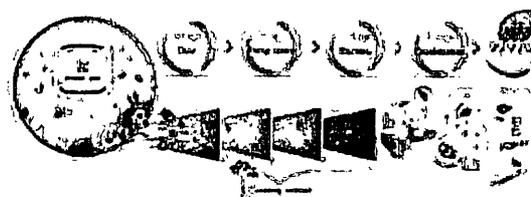
### HYGIENE FRESH+, INVERTER LINEAR COMPRESSOR ET SMART INVERTER COMPRESSOR

#### HYGIENE FRESH +

Hygiene Fresh + est un système de purification d'air spécialement conçu par LG pour éliminer les bactéries et les mauvaises odeurs dans le réfrigérateur.

Son mécanisme unique, doté d'un ventilateur exclusif et de 5 couches filtrantes, actionne un traitement en **5 étapes** : deux photo-catalyseurs et un UV Led éliminent les bactéries (**jusqu'à -99%**) pendant que le double carbone désodorisant réduit la présence d'odeurs acides et alcalines des aliments.

Ainsi, le réfrigérateur conserve toute la fraîcheur et la valeur nutritive des produits.

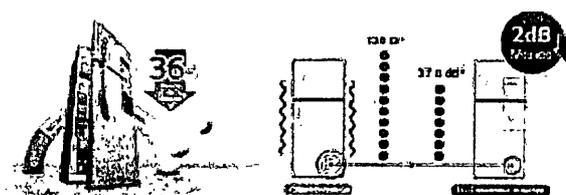


#### INVERTER LINEAR COMPRESSOR

Le Compresseur Linéaire Inverter de LG est un système ingénieux qui, contrairement aux compresseurs conventionnels, consiste en un moteur à piston linéaire qui permet de générer une friction minimale et de garder une température quasi-homogène du réfrigérateur pour une meilleure conservation des aliments.

La consommation en énergie est de ce fait diminuée de près de **32%** et le niveau sonore est maîtrisé à hauteur de **25%**.

Cette technologie est livrée avec 10 ans de garantie.

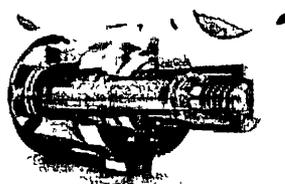


#### SMART INVERTER COMPRESSOR

Le Smart Inverter Compressor est une technologie exclusive de la marque LG qui contrôle la capacité de refroidissement du réfrigérateur et qui améliore de ce fait son efficacité énergétique.

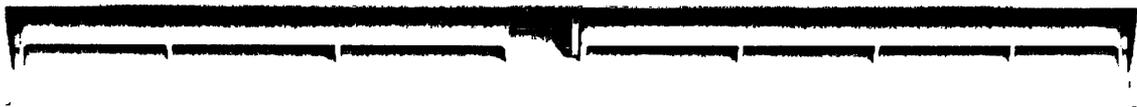
Résultat : une innovation qui réduit la consommation et le bruit tout en améliorant la performance (+36% d'économie d'énergie et -2dB au niveau sonore).

Cette technologie est livrée avec 10 ans de garantie.



# MIDEA

# MISSION SERIES



NOUVELLE TECHNOLOGIE

## **LES CLIMATISEURS CONNECTES**

*Midea révolutionne le monde de la climatisation  
avec une nouvelle génération de climatiseurs  
connectés*

La nouvelle gamme Mission de Midea est à l'apogée de l'innovation technologique en matière de climatisation

D'une part, elle est dotée d'un design unique avec son unité intérieure épurée et élégante, son **caisson extérieur** à façade sans vis et sa **commande intuitive** aux boutons tactiles et à interface ergonomique

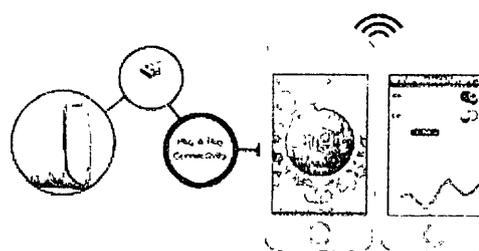
D'autre part, elle allie performances fonctionnelles et efficacité énergétique. En effet, le climatiseur Mission génère une production d'air frais rapide et silencieuse pour un confort optimal et instantané. De plus, avec sa technologie "Eco" intégrée dans les modèles "Inverter", il permet d'économiser plus de **60%** d'énergie sur un cycle de 8 heures

Et pour finir, ce climatiseur peut être connecté grâce au **Wifi Smart Kit**. Une application optionnelle développée spécialement pour commander, gérer et manipuler le split à distance via le Smartphone

### MIDEA SMART KIT

Une option en extra qui vous permet de contrôler votre environnement à distance grâce au **Smart Kit** qui est connecté à votre smartphone et qui fonctionne par Wifi

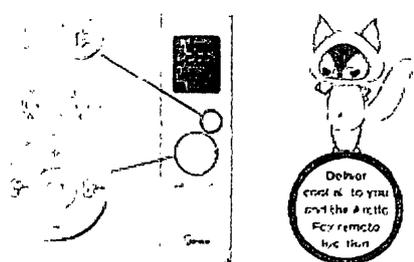
**CONNECTIVITE PLUG & PLAY**



### TELECOMMANDE INTUITIVE

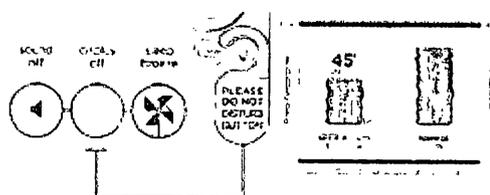
Decouvrez la telecommande "Arctic Fox" : conception intuitive et facile à utiliser elle possède un tactile agréable et donne un contrôle complet au bout de vos doigts

**ARTIC FOX**



### DO NOT DISTURB

vous ne devez pas vous soucier de déranger le sommeil de quelqu'un avec la fonction "Ne pas déranger". La simple pression d'un bouton désactive le son, l'affichage et passer le climatiseur en très basse ventilation (breeze)



# NOUVEAUX TELEVISEURS TCL



## GAMME CURVE

### Technologie 4K UHD

La nouvelle gamme de téléviseurs incurvés de TCL représente la combinaison parfaite d'une qualité d'image à la netteté remarquable et au réalisme accru et d'un système audio au son immersif et puissant signé **Harman Kardon**, le tout avec un design unique et exceptionnel

Dotés de la dernière avancée technologique **4K UHD**, ces téléviseurs offrent un confort visuel inégalé notamment grâce à sa vaste palette de couleurs supportée par une série de technologies conçues et développées spécialement à cet effet, à savoir le **True Color Tech**, le **Natural Light 2 Engine**, le **MEMC** et le **Dynamic Contrast Ratio**



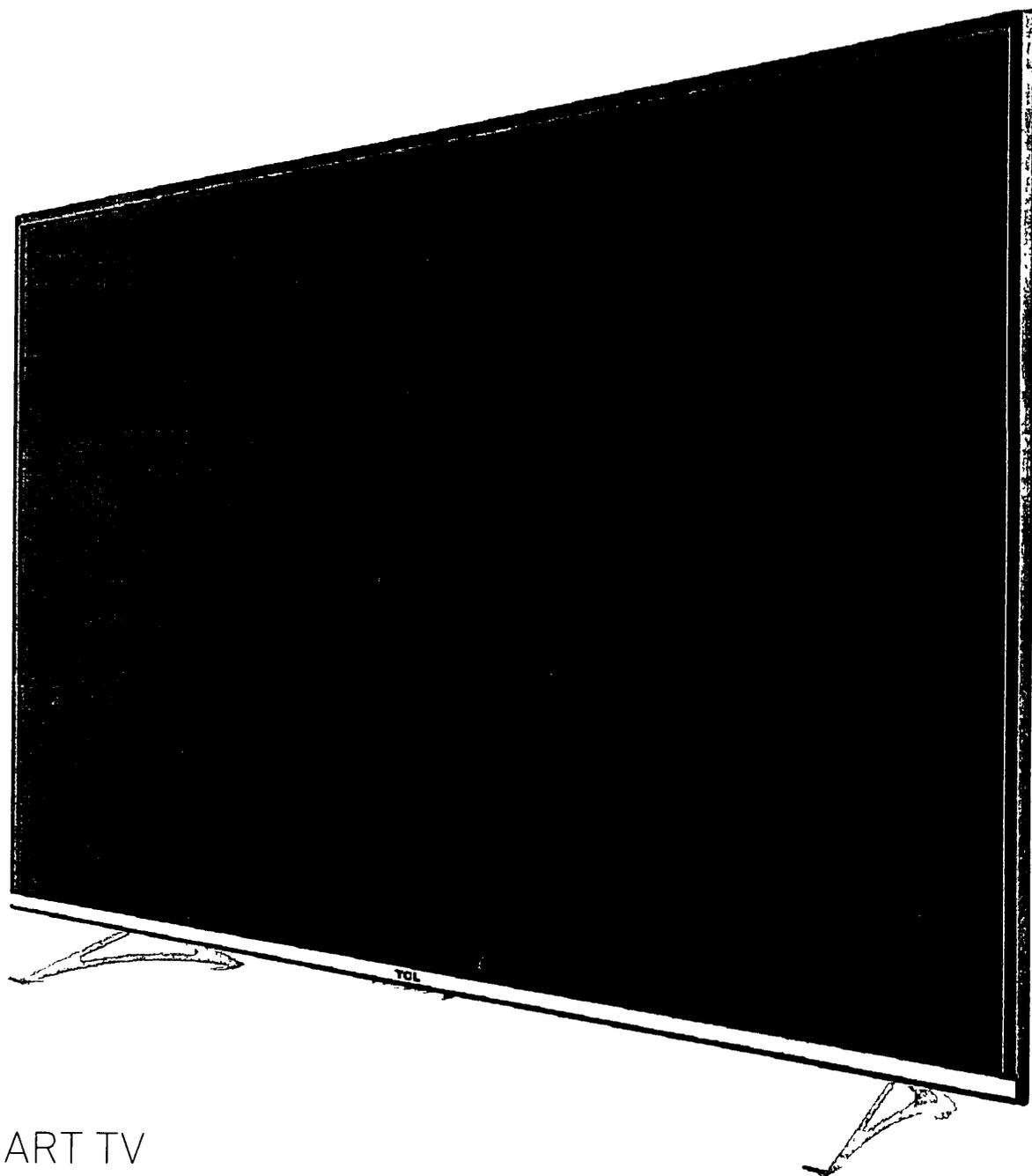
## GAMME SMART

### Portail Smart TV.2

La Smart TV de TCL est une véritable télé **intelligente** et **connectée** comprenant diverses fonctionnalités pour offrir une multitude de services web rapides et personnalisés

Avec la technologie **Dolby Digital Plus**, elle assure un environnement sonore dynamique et de haute qualité

En intégrant les technologies **100Hz Clear Motion Index** et **Wide Color Enhancer**, ce téléviseur offre à la fois une parfaite fluidité de l'image en mouvement et une meilleure précision des couleurs pour une expérience visuelle intense



TCL SMART TV

LA NOUVELLE GAMME  
DE TELEVISEURS CONNECTES

*Une expérience audio de haute qualité,  
une fluidité des images en mouvement  
et une palette infinie de couleurs*

# AGENDA

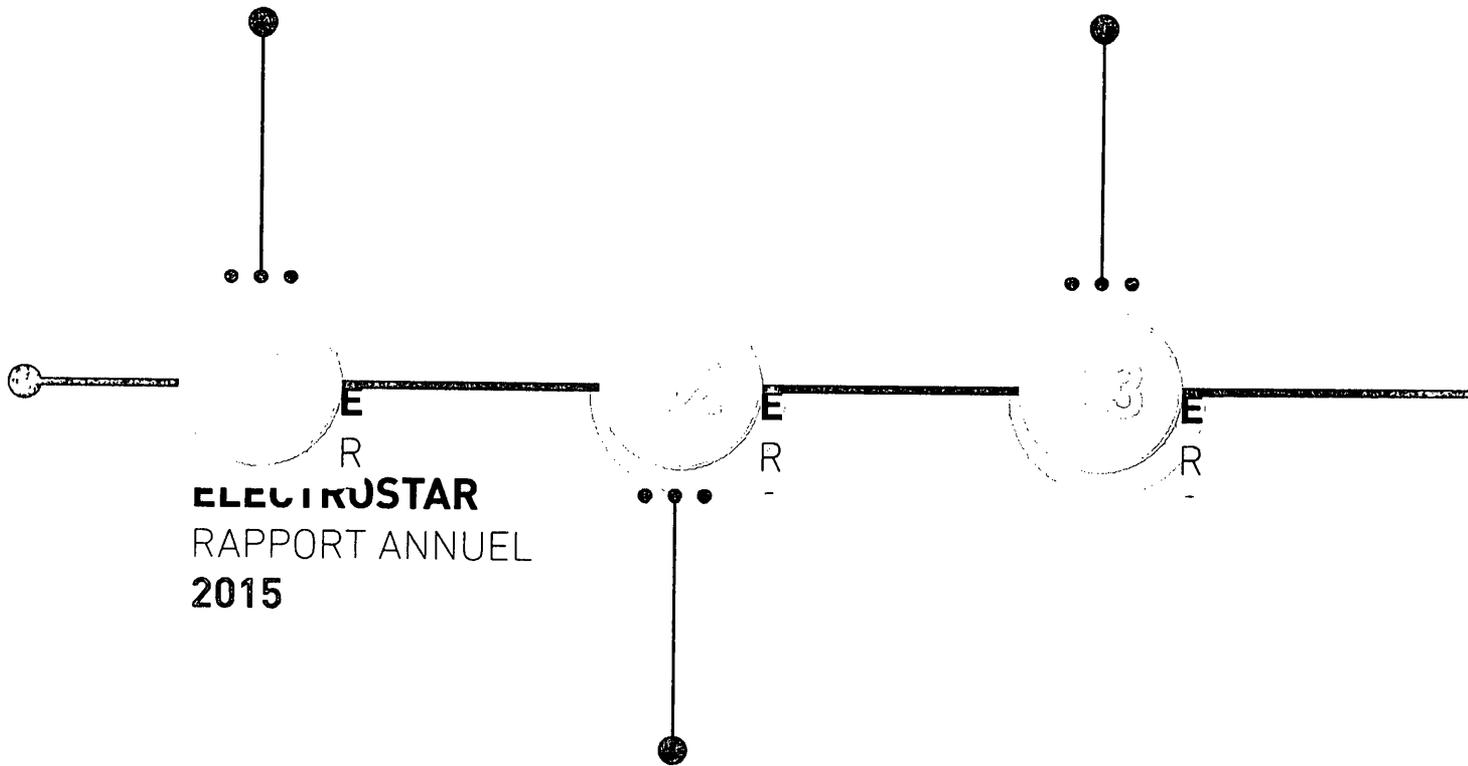
## DES EVENEMENTS

### MARS 2015

*Soirée sous le thème  
"Ariston fête la Saint-valentin"*

### MAI 2015

*Campagne de communication  
autour des téléviseurs TCL*

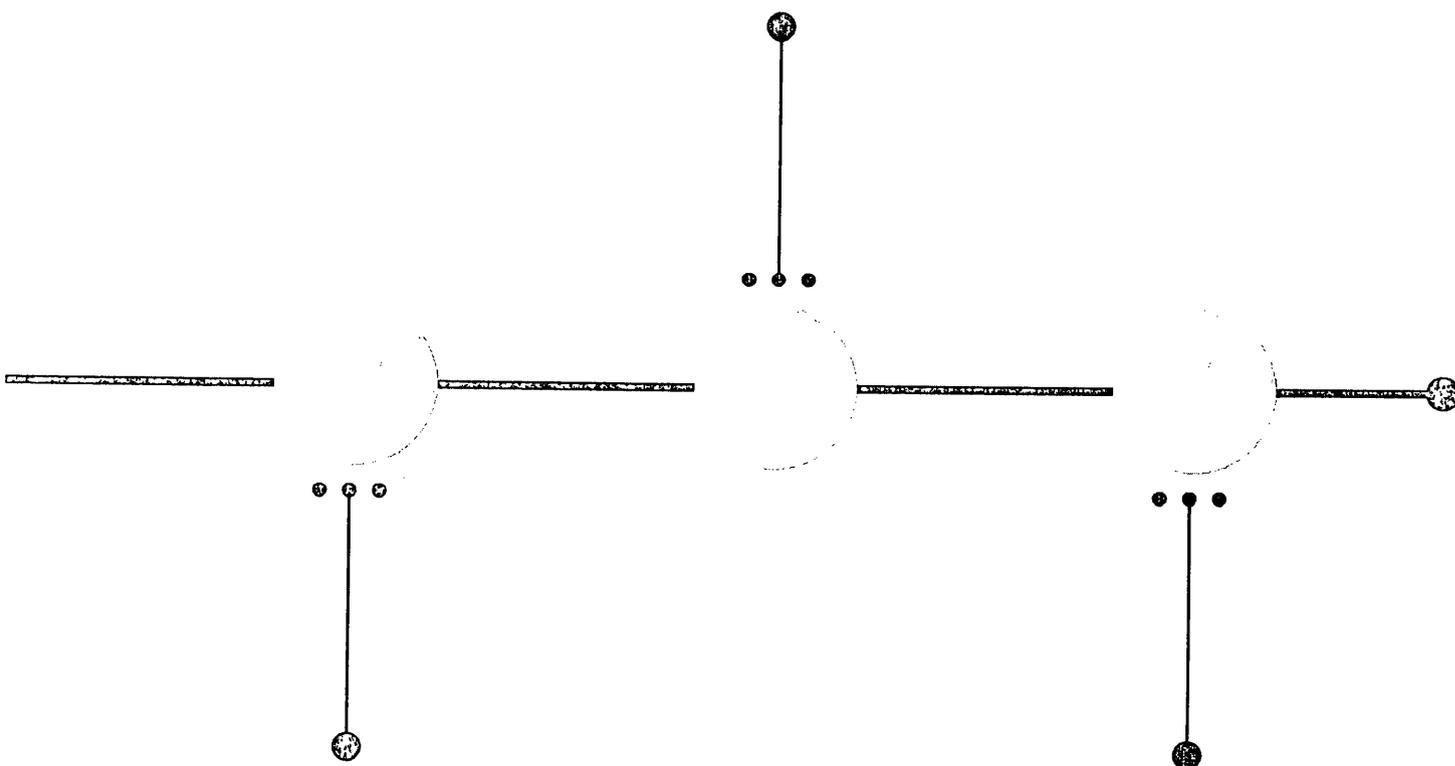


### AVRIL 2015

*Participation à l'événement "Clim Expo"  
lancement des climatiseurs centraux de Midea*

## NOVEMBRE 2015

*Evénement  
"LG Dealer Trip"*



## JUN 2015

*Soirée "Midea Dealer Convention"  
lancement du climatiseur Mission*

*Campagne de communication  
pour les climatiseurs Midea*

## DECEMBRE 2015

*Soirée "TCL Dealer Convention"  
lancement de la nouvelle génération  
de téléviseurs TCL*



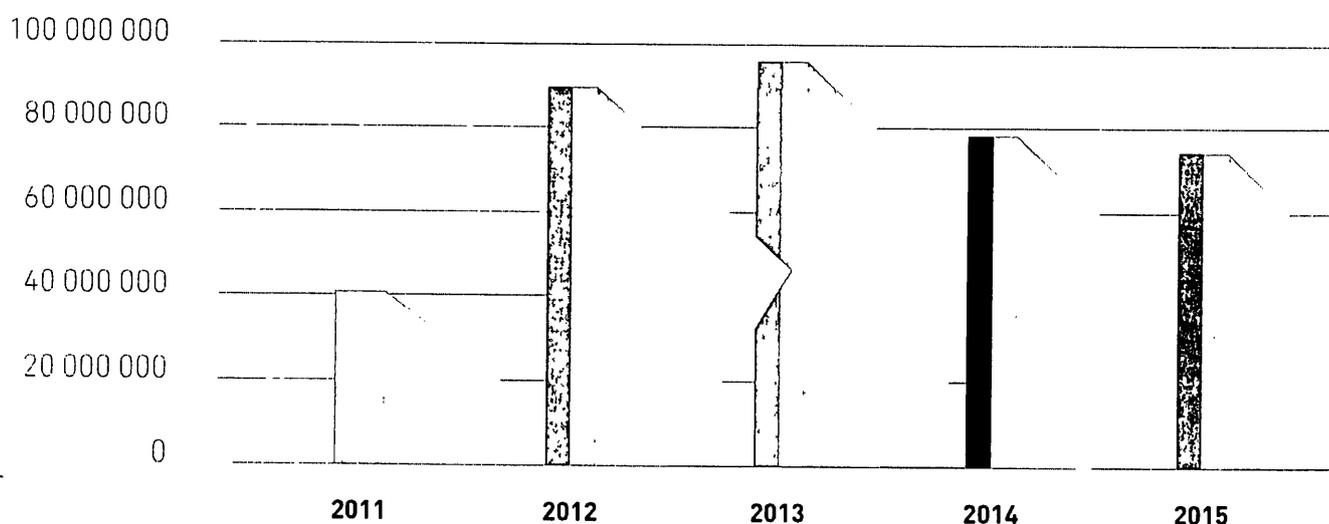
# RESULTATS

## 2015

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Durant l'année 2015, la société Electrostar a réalisé un chiffre d'affaires de 75 350 176 DT contre 79 029 345 DT durant l'année 2014, soit une baisse de 4,6%

#### Evolution du chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années 2011 - 2015 (exprimés en dinars)



### LES CHARGES DE PERSONNEL

Les frais du personnel (y compris personnel extérieur à l'entreprise) sont passés de 5 063 729 DT en 2014 à 5 636 305 DT en 2015, soit une hausse de 15%

Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de la masse salariale de la direction technique, principalement de la production, ainsi que par l'augmentation légale

## AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste est passé de 3 317 097 DT en 2014 à 5 463 321 DT en 2015, soit une augmentation de 2 146 224 DT

Cette augmentation est due essentiellement à la baisse importante en 2015 des ristournes reçues de la part des fournisseurs étrangers. En effet, l'année 2014 a été marquée par le lancement de la marque TCL et par l'élargissement des gammes de la marque Midea, ce qui a permis à la société de profiter de ristournes importantes de la part de ces fournisseurs.

## LES CHARGES FINANCIERES

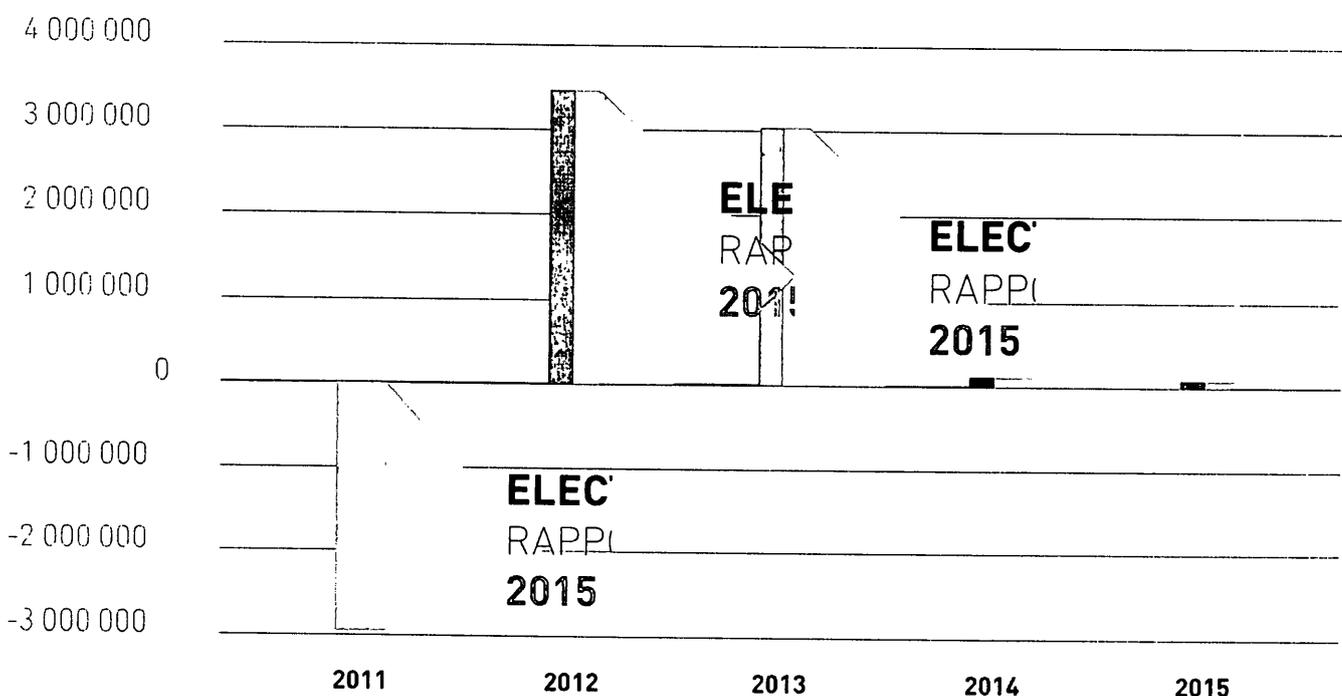
Ce poste demeure encore à un niveau élevé en 2015. Il s'élève à 8 744 155 DT, soit 11,6% du chiffre d'affaires.

Cela est dû principalement à l'actualisation des dettes en devises dégageant une perte de change latente de 2 778 446 DT ainsi qu'au coût du stock non écoulé.

## LE RESULTAT NET

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, le résultat net s'est maintenu à un niveau quasiment stable en comparaison avec l'année dernière et ce, grâce à l'amélioration de la marge brute.

### Evolution du résultat au cours des 5 dernières années 2011 - 2015 (exprimés en dinars)



## ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat relatif à l'exercice 2015 peut être synthétisé comme suit

DESIGNATION	(%) <sup>*</sup>	31/12/2014	(%) <sup>*</sup>	31/12/2015	Ev. en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>100,00%</b>	<b>79 029 345</b>	<b>100,00%</b>	<b>75 350 176</b>	<b>-5%</b>
Achats et consommés	75,06%	59 316 461	70,68%	53 255 253	10%
<b>Marge brute</b>	<b>24,94%</b>	<b>19 712 884</b>	<b>29,32%</b>	<b>22 094 223</b>	<b>12%</b>
Charges personnel <i>(y compris personnel extérieur à l'entreprise)</i>	6,41%	5 063 729	7,75%	5 836 305	15%
Dotations aux comptes d'amortissements	2,56%	2 024 001	2,33%	1 755 595	-13%
Autres charges d'exploitation	4,20%	3 317 097	7,25%	5 463 321	65%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11,78%</b>	<b>9 307 997</b>	<b>12,00%</b>	<b>9 039 002</b>	<b>-3%</b>
Charges financières nettes	11,04%	8 722 082	11,60%	8 744 155	0%
Pertes ordinaires nettes	0,29%	232 497	-0,05%	-32 912	-115%
Impôt sur le résultat	0,25%	194 066	0,24%	183 520	-5%
<b>Résultat net</b>	<b>0,20%</b>	<b>159 352</b>	<b>0,20%</b>	<b>147 239</b>	<b>-8%</b>

\* par rapport au chiffre d'affaires

# AFFECTATION DES RESULTATS

## DISPOSITIONS RELATIVES A L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'article 43 des statuts de la société définit les règles d'affectation des résultats et la répartition des bénéfices

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit

- 5% au moins pour la constitution de fonds de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserves légales a atteint une somme égale à un dixième du capital social,
- les réserves prévues par des textes législatifs,
- Les réserves statutaires

Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut, sur proposition du conseil d'administration, prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice

## AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos au 31 décembre 2015 fait ressortir un résultat bénéficiaire s'élevant à 147 239 DT que nous proposons d'affecter en résultats reportés

## TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	PRIME D'EMISSION	RESULTATS REPORTES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2013 avant affectation des résultats	12 750 000	890 100	8 720 224	14 115 495	11 125 744	3 015 060	42 816 823
Affectation de résultats AGO du 27/06/2014							
Résultats reportés				30 6000		-3 015 060	0
Capitaux propres au 31/12/2014 avant affectation des résultats	12 750 000	890 100	8 720 224	14 132 495	11 125 744	157 500	42 801 014

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	PRIME D EMISSION	RESULTATS REPORTEES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
<i>Affectation du résultat AGO du 30/09/2015</i>							
Resultats reportés				159 253		159 253	0
Capitaux propres au 31/12/2015 avant affectation du résultat	12 240 000	990 190	5 720 224	10 974 142	11 125 714	147 259	22 180 253
<i>Affectation du résultat AGO du 30/09/2015</i>							
Resultats reportés				14 739		14 739	0
Capitaux propres au 31/12/2015 après affectation du résultat	12 240 000	990 190	5 720 224	10 988 904	11 125 714	0	22 180 253

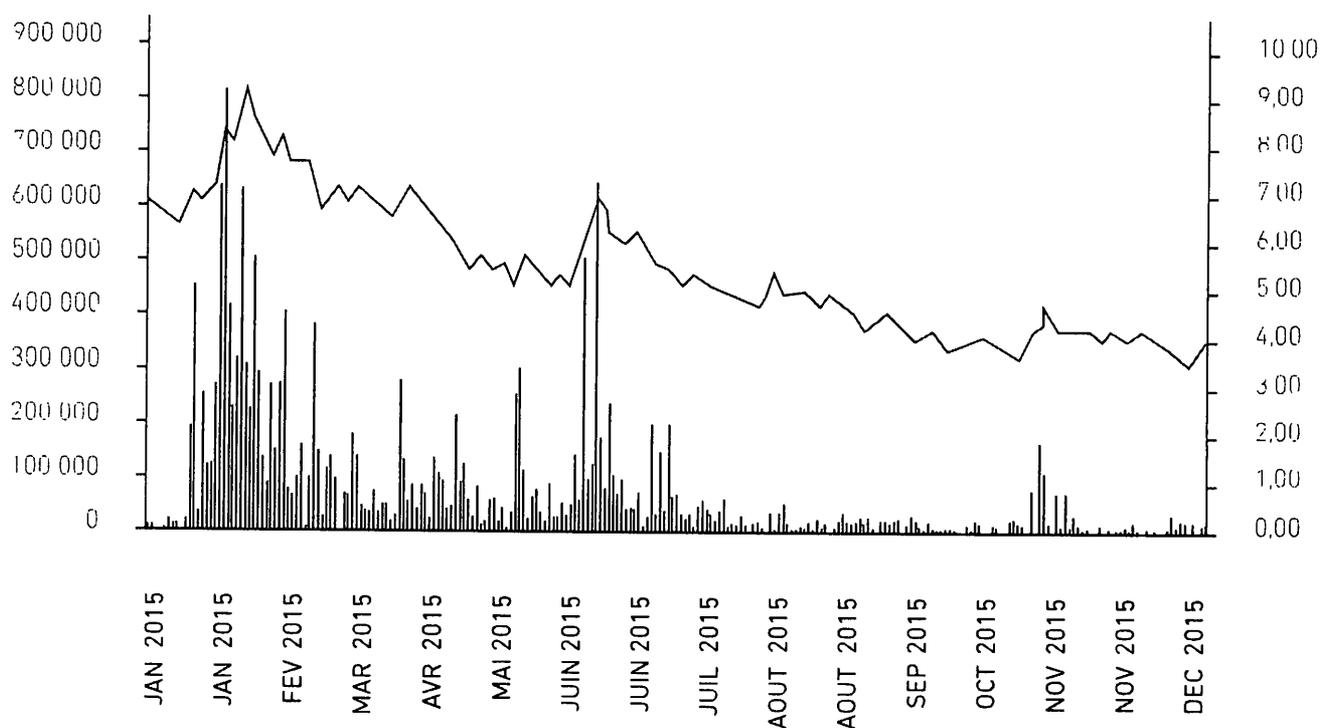
*Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 16/03/2016*

# EVOLUTION DU COURS

## ELECTROSTAR

VOLUME EN DT

COURS



### LA PHYSIONOMIE BOURSIERE D'ELECTROSTAR

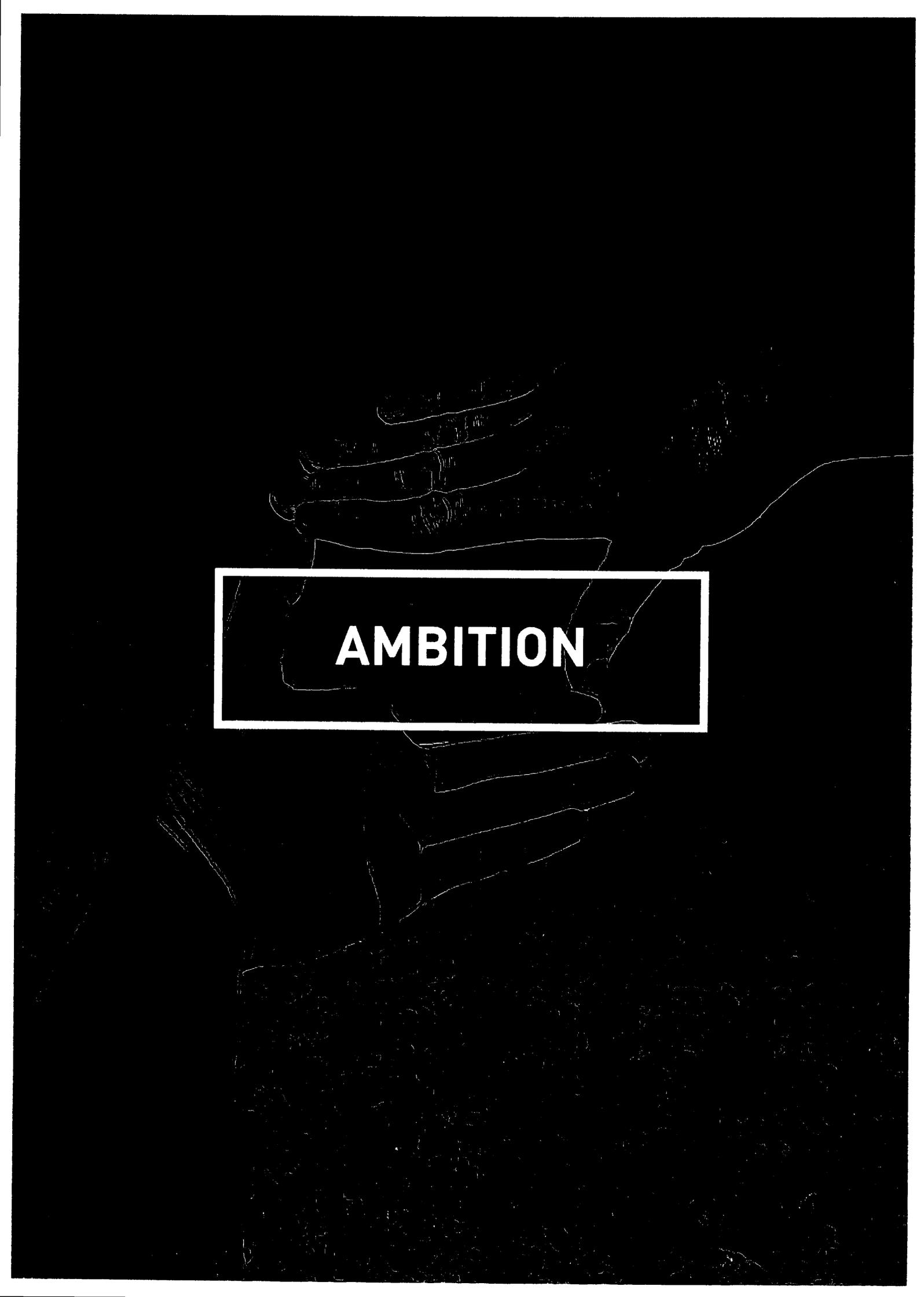
<b>LIBELLE</b>	<b>VALEUR</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>VALEUR</b>
Cours au 31/12/2014	6,89	Cours au 31/12/2015	3,6
Haut (04/02/2015)	9,21	+Bas (28/11/2015)	3,6
Titres admis	2 450 000	Titres traités sur la période	2 855 022
Capitaux traités en 2015 (en mD)	18 640	Volume moyen journalier (en mD)	74,9

Le titre Electrostar a subi une dépréciation de 45% de sa valeur sur l'année 2015

En effet, après une légère évolution du cours en début d'année, pour atteindre son plus haut niveau de 90210 le 04/02/2015, le titre a chuté pour atteindre 50150 fin mai 2015

Au mois de juin, le titre Electrostar a enregistré un deuxième pic pour rechuter sur le reste de l'année

Son plus bas niveau de l'année a été enregistré au mois de décembre où il a atteint 30600



**AMBITION**

# PERSPECTIVES

## D'AVENIR

Déjà considérée comme un acteur de référence dans le secteur de l'électroménager en Tunisie, Electrostar compte bien poursuivre son développement pour arriver à asseoir de manière constante et pérenne sa place de leader sur le marché tunisien.

Pour ce fait, l'entreprise envisage d'étendre davantage son offre en lançant de nouvelles lignes de produits toujours plus innovants et tout autant performants afin d'élargir la portée de ses marques et d'accaparer de plus grandes parts de marché. Cette diversification sera menée à tambours battants et permettra de répondre de manière directe aux nouveaux critères d'achat, à savoir le prix, la durabilité et l'économie d'énergie.

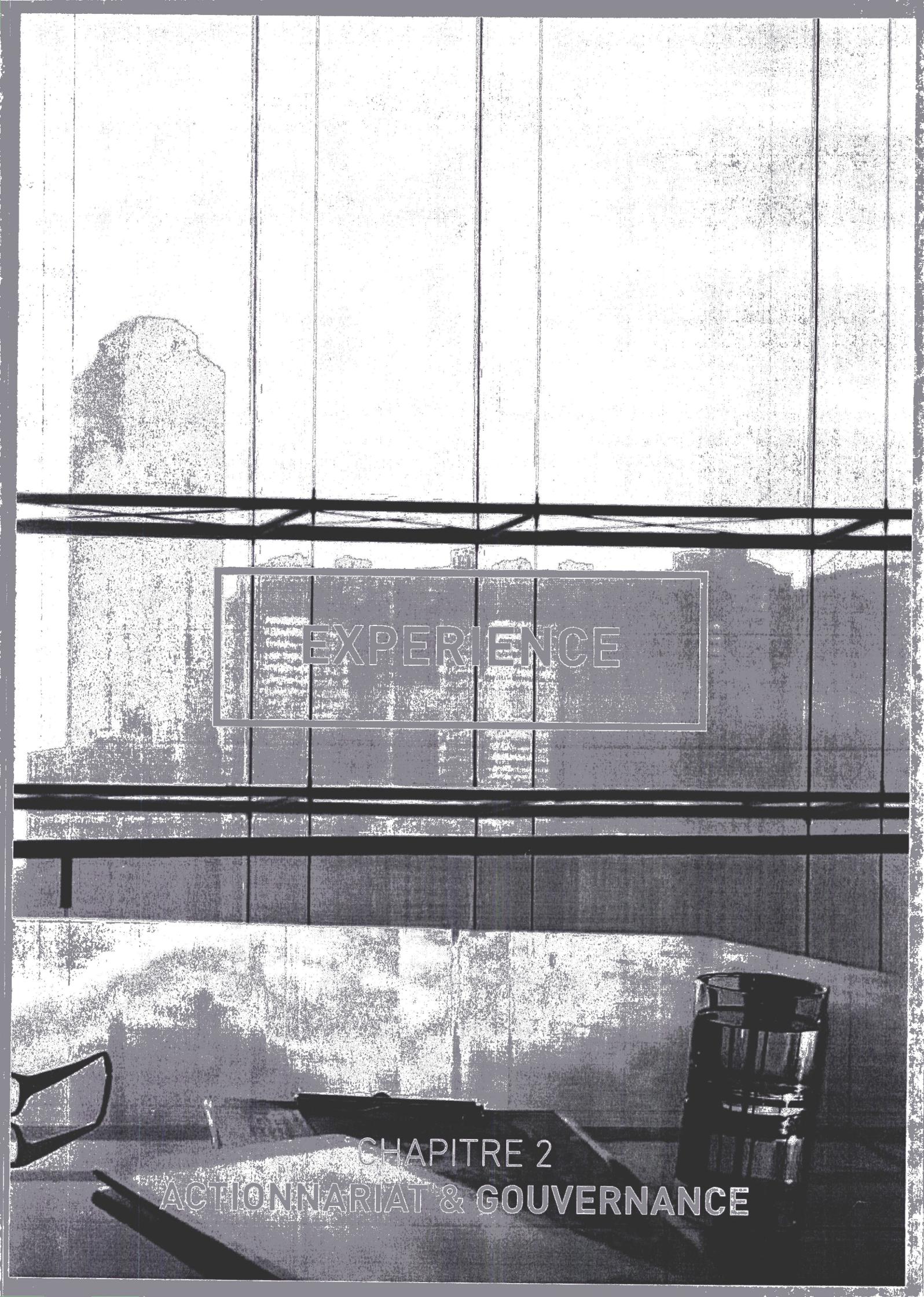
Dans ce contexte, Electrostar prévoit pour l'année 2016 :

- Un renforcement de la coopération avec LG Electronics pour la distribution des différentes gammes de produits (blanc et brun, petite et grande capacité, produits premium, ...) soutenues par les toutes dernières technologies (No Frost, Hygiene Fresh, Inverter Linear Compressor, Smart Linear Compressor, ...).

Un meilleur partenariat avec Ariston, qui a rejoint le géant américain Whirlpool en 2015, et qui profite désormais de ses différentes plateformes de distribution ainsi que de ses stratégies de recadrage des marques pour offrir de nouveaux produits avec un meilleur rapport qualité-prix, notamment la toute nouvelle technologie Magic Cube qui permet une meilleure efficacité de lavage.

- Une plus grande diversification des gammes TCL, notamment avec les TV Led qui demeurent parmi les produits les plus compétitifs au niveau du prix ainsi qu'avec les TV Led Smart Android et les TV Led Curved qui représentent des percées technologiques majeures en matière de téléviseurs.
- Un développement au niveau du partenariat avec Midea grâce au lancement de la nouvelle gamme de climatisation centrale, au renforcement de la technologie Inverter pour une meilleure maîtrise de l'énergie et à l'introduction à un nouveau marché avec la commercialisation de nouveaux appareils à usage domestique et professionnel, à savoir les chauffe-eaux, les ventilateurs et les distributeurs d'eau.





EXPERIENCE

CHAPITRE 2  
ACTIONNARIAT & GOUVERNANCE

# L'ACTIONNARIAT

## D'ELECTROSTAR

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

#### Structure du capital :

La structure du capital de la société au 31 décembre 2015 se présente comme suit

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>	<b>PARTS EN %</b>
FH SERVICES	630 000	25,71%
LA FINANCIERE WIDED SICAF	350 000	14,29%
FATHI HACHICHA	246 995	10,08%
PUBLIC	1 223 005	49,92%
<b>TOTAL</b>	<b>2 450 000</b>	<b>100%</b>

#### Répartition des droits de vote .

Les 2 450 000 actions représentant le capital social de la société comportent 2 450 000 droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts, chaque membre de la société a autant de voix qu'il ne possède et ne représente d'actions, sans limites

### INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

En application aux dispositions de l'article 32 des statuts, les assemblées générales se composent de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions et dont les titres sont libérés des versements exigibles

Pour la représentation aux assemblées générales, l'article 26 des statuts prévoit que nul ne peut représenter un actionnaire à l'assemblée s'il n'est lui-même membre de cette assemblée, sauf dans le cas des assemblées constitutives où le mandataire peut être un non-actionnaire. Les personnes morales seront légalement représentées par tout mandataire en possession d'un pouvoir spécial sous réserve d'être permanent

Toutefois, le même article prévoit que sont valablement représentés

- les femmes mariées par leurs maris s'ils ont l'administration des biens de ces dernières ,
- les mineurs ou interdits par leurs tuteurs ,
- le tout sans qu'il soit nécessaire que le mari ou le tuteur soit personnellement actionnaire ,
- le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier

Le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées ordinaires ou extraordinaires

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, le droit de participation aux assemblées est régi par les règles statutaires suivantes

- pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions nominatives ou de certificats nominatifs de dépôts doivent être inscrits sur les registres de la société au moins cinq jours avant la date fixée pour la réunion ,

le conseil d'administration a toujours la faculté de réduire ou d'éliminer ces délais de dépôt et d'inscription ,

- il est tenu à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leurs avis sur la gestion et le fonctionnement de la société

# **LA GOUVERNANCE**

## **CHEZ ELECTROSTAR**

### **REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **Réunion**

L'article 17 des statuts de la société prévoit que le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt général de la société l'exige et au moins une fois par an, sur convocation du Président ou encore de la moitié des membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation

Le fonctionnement du conseil d'administration obéit aux règles statutaires suivantes

- la présence de la moitié des membres du conseil d'administration est nécessaire et suffisante pour la validité de ses délibérations ,
- tout administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter à une séance déterminée du conseil et de voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions portées à l'ordre du jour de cette séance ,
- le conseil est seul juge de la validité de ce mandat, qui peut revêtir la forme d'une simple lettre ou d'un télégramme. Les pouvoirs sont annexés au procès-verbal de la réunion ,
- un administrateur présent ne peut représenter plus d'un de ses collègues ,
- il y a énonciation des noms des administrateurs présents ou absents dans le procès-verbal de chaque séance ainsi que dans les extraits qui sont délivrés. Ceci étant une justification vis-à-vis des tiers du nombre des administrateurs en exercice et de leur qualité d'administrateurs ,

les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante

#### **Nomination et remplacement des administrateurs**

L'article 15 des statuts prévoit, en matière de nomination et de remplacement des administrateurs, les règles suivantes

- la durée maximale de fonction des administrateurs est de trois années calculées par périodes comprises entre deux assemblées générales ordinaires annuelles avec possibilité de renouvellement
- les fonctions d'administrateurs prennent fin par
  - \* l'arrivée à terme de la durée de sa désignation ,

- la survenance d'un événement personnel l'empêchant d'exercer ses fonctions ,
  - la dissolution, la transformation ou la liquidation de la société ,
  - la modification de la forme de la société
  - la révocation ,
  - la démission volontaire
- les membres du conseil sont révocables a tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire ,
- la démission d'un membre du conseil d'administration ne doit pas être décidée de mauvaise foi, à contretemps ou pour échapper aux difficultés que connaît la société. Dans ces cas, l'administrateur assume la responsabilité des dommages résultant directement de sa démission ,
- sous réserve des dispositions de l'article 210 du Code des Sociétés Commerciales, en cas de vacance d'un poste au conseil d'administration suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut entre deux assemblées générales procéder à des nominations à titre provisoire. La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire

Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres. Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le Commissaire aux Comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations susmentionnées objet de l'alinéa 5 du présent article

### **Composition :**

Le conseil d'administration de la société Electrostar est composé, au 31 décembre 2015, de 8 membres

<b>ADMINISTRATEURS</b>	<b>REPRESENTES PAR</b>	<b>QUALITE</b>	<b>MANDAT</b>
Mr Fathi Hachicha	Lui-même	Président	2015 - 2017
Société Inoplast	Mr Sami Hachicha	Administrateur	2015 - 2017
Ste de Commerce International Méditerranéenne	Mr Adnen Hmida	Administrateur	2015 - 2017
Société Meunière Tunisienne	Mr Souhail Hachicha	Administrateur	2015 - 2017
Société Les Industries Alimentaires Randa	Mr Sounail Hachicha	Administrateur	2015 - 2017
Société Wided Services	Mr Sami Mhiri	Administrateur	2015 - 2017
Mr Anis Foujati	Lui-même	Administrateur	2013 - 2015
Mr Adel Manaa	Lui-même	Administrateur	2013 - 2015

## **LE RÔLE DE CHAQUE ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

### **Organe d'administration**

Conformément aux dispositions de l'article 19, le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société, accomplir toutes les opérations relatives à son objet et la représenter vis-à-vis des tiers. Le conseil d'administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales des actionnaires.

Il a les pouvoirs suivants qui sont énonciatifs et non limitatifs :

- il passe tout contrat concernant la société et décide tout achat, vente, location, échange, apports et alienation de valeur de la société ,
- il nomme et révoque tout agent et employé, fixe leurs traitements, remises, salaires, gratifications et participations, ainsi que toutes les autres conditions de leur entrée en service ou de leur départ de la société ,
- il reçoit les sommes dues à la société et donne tout reçu, quittance ou décharge ,  
il contracte tout emprunt ferme ou par voie d'ouverture de crédit, avec ou sans hypothèque ou nantissement sur les biens sociaux , sauf en ce qui concerne les émissions d'obligations qui doivent être autorisées par l'assemblée générale ordinaire ,
- il autorise et suit toutes les actions judiciaires devant toutes les juridictions que ce soit en tant que demandeur ou défendeur ,
- il détermine l'emploi des fonds disponibles et le placement des réserves et assure la gestion et la mise en valeur des participations de la société. Il autorise tout compromis, action, désistement et main levée d'inscription, de saisie ou d'opposition avant ou après paiement.

### **Organe de direction**

#### **Rôle**

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, la présidence du conseil d'administration de la société Electrostar est assurée par un Président Directeur Général nommé parmi ses membres et qui doit être une personne physique et un actionnaire et, s'il juge utile, un Directeur Général Adjoint. Le Président du conseil d'administration assure, sous sa responsabilité, la direction de la société et représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Directeur Général Adjoint assiste le Président du conseil. Il est révocable à tout moment.

#### **Composition**

Mr Fathi Hachicha assure la fonction de Président Directeur Général de la société Electrostar par décision du conseil d'administration du 26 juillet 2014.

- Mr Mohamed Lassaad Chaari assure la fonction de Directeur Général Adjoint de la société Electrostar par décision du conseil d'administration du 26 juillet 2014.

### **Comité permanent d'audit interne :**

Ce comité a été institué par le conseil d'administration lors de sa réunion du 01 juin 2015 et se compose de trois membres

#### Composition

- Mr Adel Ben Youchaa ,  
Mr Iyadh Haboubi  
Mr Sami Mhiri

#### Rôle

Le comité permanent d'audit veille au respect, par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires

Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes

### **Commissaires aux Comptes :**

Les deux commissaires aux comptes de la société Electrostar ont été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2015 pour une période de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2017

Ces deux commissaires aux comptes sont

- La société Bedoui Business & Consulting (BBC) représentée par Mme Basma Bedoui ,  
La société Management & Audit Services représentée par Mr Mehdi Masmoudi

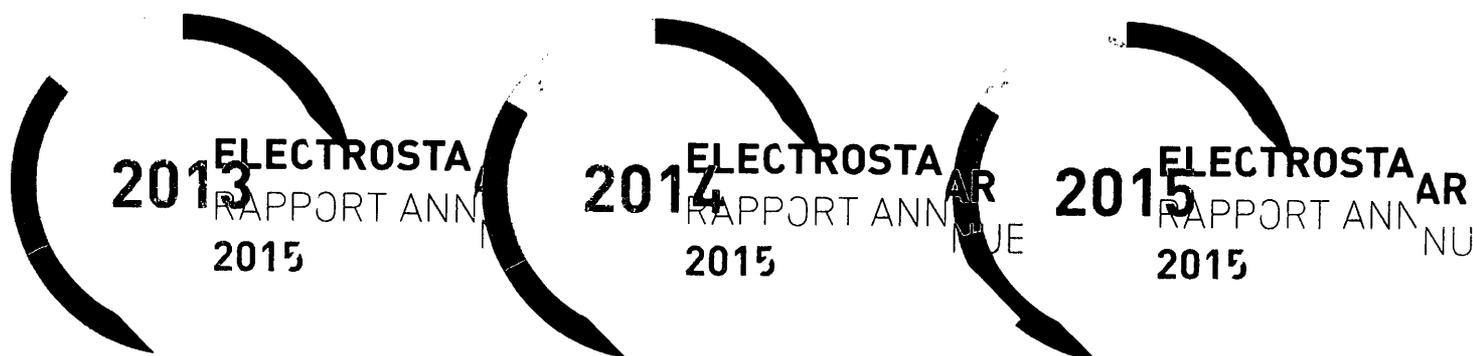
# LES RESSOURCES HUMAINES D'ELECTROSTAR

Le management d'Electrostar accorde une grande importance à la dimension humaine au sein de l'entreprise. Le mérite, la compétence et le dévouement sont privilégiés et récompensés à travers une très forte culture d'entreprise fondée sur la motivation et la formation.

## REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE

ANNEE	2013	2014	2015
Cadre	60	55	56
Execution	236	205	264
Maîtrise	55	58	62
<b>TOTAL</b>	<b>351</b>	<b>318</b>	<b>382</b>

L'effectif total de la société Electrostar s'élève fin 2015 à 382 personnes dont 118 cadres et agents de maîtrise justifiant d'un niveau de formation supérieure. Le taux d'encadrement représente ainsi 30,9%.



- Execution
- Cadre
- Maîtrise

## **REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE**

La répartition par affectation laisse apparaître une prépondérance de la direction technique (63,8%), suivie par la direction commerciale et marketing (22,2%), puis la direction générale (8%) et enfin la direction administrative et financière (5%).

## **ELEMENTS SUR** **LE CONTRÔLE INTERNE**

Le dispositif de contrôle interne au sein de la société Electrostar est axé sur plusieurs niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires. Il s'agit en fait d'un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle inter-lies qui ont pour objectif de promouvoir l'efficacité et l'efficacités, de protéger les actifs, de garantir la fiabilité de l'information financière et d'assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les contrôles internes mis en œuvre par la direction, la hiérarchie et le personnel de l'entreprise sont destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-dessus énoncés.

Ces contrôles internes comportent l'environnement de contrôle, l'évaluation et la maîtrise des risques, les activités de contrôle, l'information et la communication et le pilotage.

### **ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE**

D'une façon générale, l'environnement de contrôle, c'est-à-dire le niveau de sensibilisation du personnel au besoin de contrôle, est sain.

Les facteurs ayant un impact sur cet environnement, notamment l'intégrité, l'éthique et la compétence du personnel, la philosophie et le style de management des dirigeants, la politique de délégation des responsabilités d'organisation et de formation du personnel et enfin l'intérêt manifeste par les organes d'administration et leurs capacités à définir les objectifs, sont en fait bien enracinés dans la culture de la société Electrostar.

### **L'ÉVALUATION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES**

Des objectifs compatibles et cohérents en matière d'évaluation des risques externes et internes sont bien définis au sein de la société Electrostar. Des processus d'identification et d'analyse des facteurs susceptibles d'affecter la réalisation de ces objectifs sont mis en place et continuellement revus par la direction. Un comité d'évaluation des risques est créé au sein de la direction. Il analyse en permanence l'évolution de l'environnement micro et macro-économique, du contexte réglementaire et des conditions d'exploitation. Ce comité se réunit périodiquement et/ou sur convocation ad-hoc et ce, selon les urgences des situations.

### **ACTIVITÉS DE CONTRÔLE**

Les activités de contrôle se définissent comme étant l'application des normes et procédures qui contribuent à garantir la mise en œuvre des orientations émanant du management. Ces opérations permettent de s'assurer

que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de l'entreprise

Les activités de contrôle sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels de la structure et comprennent des actions aussi variées telles que approuver et autoriser, vérifier et rapprocher, apprécier les performances opérationnelles, la protection des actifs ou la séparation des fonctions

Les activités de contrôle sont au sein de la société Electrostar de deux niveaux

### **Le contrôle permanent**

Bien que l'essentiel de ces contrôles soit conçu, analysé et mis en place lors de l'intégration du système informatique de la société, des contrôles supplémentaires pouvant être assimilés à des contrôles internes permanents sont fréquemment proposés et exécutés par le comité d'audit interne

### **Le contrôle périodique**

Le service audit interne procède à des activités de contrôle périodiques ainsi qu'à des contrôles inopinés

Ce service assure des contrôles internes périodiques et exécute les contrôles proposés par le comité d'audit. Il rend compte de ces travaux au comité d'audit interne

## **L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION**

Le système d'information mis en place est conçu de façon à produire une information financière pertinente, recueillie et diffusée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités

Ce système permet de produire des données opérationnelles, financières ou encore liées au respect des obligations légales et réglementaires, qui permettent de gérer et de contrôler l'activité. Tout le système d'information fonctionne autour d'un progiciel de gestion intégré parmi les plus connus sur le plan international, à savoir "Oracle Applications"

En plus des modules traités et confectionnés sur les données produites par la société Electrostar, le système d'information intègre des composants et des logiciels de gestion de relation client (CRM) permettant de gérer et de suivre la communication externe avec les clients

## **PILOTAGE**

Les systèmes de contrôle interne sont eux-mêmes contrôlés et évalués périodiquement. Le suivi permanent s'inscrit dans le cadre des activités courantes et comprend des contrôles réguliers effectués par le management et le personnel d'encadrement, ainsi que d'autres techniques appliquées par le personnel à l'occasion de ses travaux. Le comité d'audit se charge de ce contrôle permanent

# **LES FACTEURS** **DE RISQUE**

## **RISQUES DE NON-PAIEMENT CLIENT ET MODE DE COUVERTURE**

Electrostar a opté depuis 2002 pour une politique rigoureuse de prévention des impayés. Considérant l'impact que peut avoir le phénomène des impayés – vu son ampleur dans le contexte tunisien – sur le développement sain de l'entreprise, la direction générale a décidé d'affronter le problème en concentrant ses efforts sur deux axes :

### **La prévention**

Electrostar a opté pour une sélection rigoureuse de ses partenaires en effectuant systématiquement une recherche sérieuse d'informations commerciales (statut fiscal, patente, copie de RC et des statuts pour les sociétés) et une enquête sur leur réputation dans leur milieu, doublée d'une demande d'information auprès des institutions financières d'incidents de paiement, d'un surendettement, du niveau de chiffre d'affaires, ... Toute candidature ne remplissant pas des critères prédéfinis est systématiquement rejetée.

Une fois que la candidature est jugée sérieuse, la société effectue une collecte d'information visant à identifier les actifs du candidat et à vérifier l'existence d'éventuelles sûretés le grevant (nantissement, hypothèques, ...)

Une fois la relation établie, une limite d'encours est fixée pour chaque client en fonction de ses capacités de paiement. La gestion des encours par client se fait systématiquement sur le logiciel de gestion "Oracle Applications".

Ainsi, si le client atteint le plafond de sa limite d'encours fixée initialement, la facturation est systématiquement bloquée. Il en est de même, en cas d'incident de paiement. La facturation ne peut reprendre qu'après règlement des impayés (en cas d'impayés) ou baisse de l'encours (afin de ne pas dépasser la limite fixée).

Il est important de signaler que depuis 2002 et afin d'éviter un taux de concentration élevé par client, Electrostar a diversifié son portefeuille clients. A titre d'exemple, en 2015, la société a compté dans son portefeuille plus de 400 clients répartis sur tout le territoire tunisien.

### **La mise en place de garanties**

A partir d'un certain chiffre d'affaires ou des détections de signes avant-coureurs de difficultés, la société prend l'initiative de solliciter le partenaire pour qu'il fournisse des sûretés réelles en garantie.

En cas d'absence de telles sûretés ou d'éventuelle inefficacité de sa mise en œuvre, la société sollicite le partenaire pour qu'il fournisse des cautions solidaires d'autres personnes physiques ou morales.

## **RISQUES DE CHANGE ET MODE DE COUVERTURE**

50% des achats de la société Electrostar sont faits à l'étranger. Compte tenu de l'importance de ces opérations, la société est exposée à un risque de change.

Selon la tendance des cours de devises, un arbitrage se fait pour décider de la couverture euro/dollar et de la part de la couverture à effectuer.

## **RISQUES LIÉS A LA CONCURRENCE**

En dépit d'un prix plus cher que la concurrence, Electrostar reste leader sur le marché de l'électroménager. En effet, la société jouit d'une très bonne réputation auprès de ses clients et ce pour plusieurs raisons :

- Electrostar est toujours associée à des partenaires de renommée internationale, offrant une large gamme de produits avec une forte performance technologique. Nous pouvons citer notamment LG, INDESIT, ARISTON, MIDEA et TCL ;
- une distribution couvrant l'ensemble du territoire ;
- un service après-vente doté d'une technologie de pointe, qui creuse la différence avec toutes les autres marques, tous secteurs confondus.

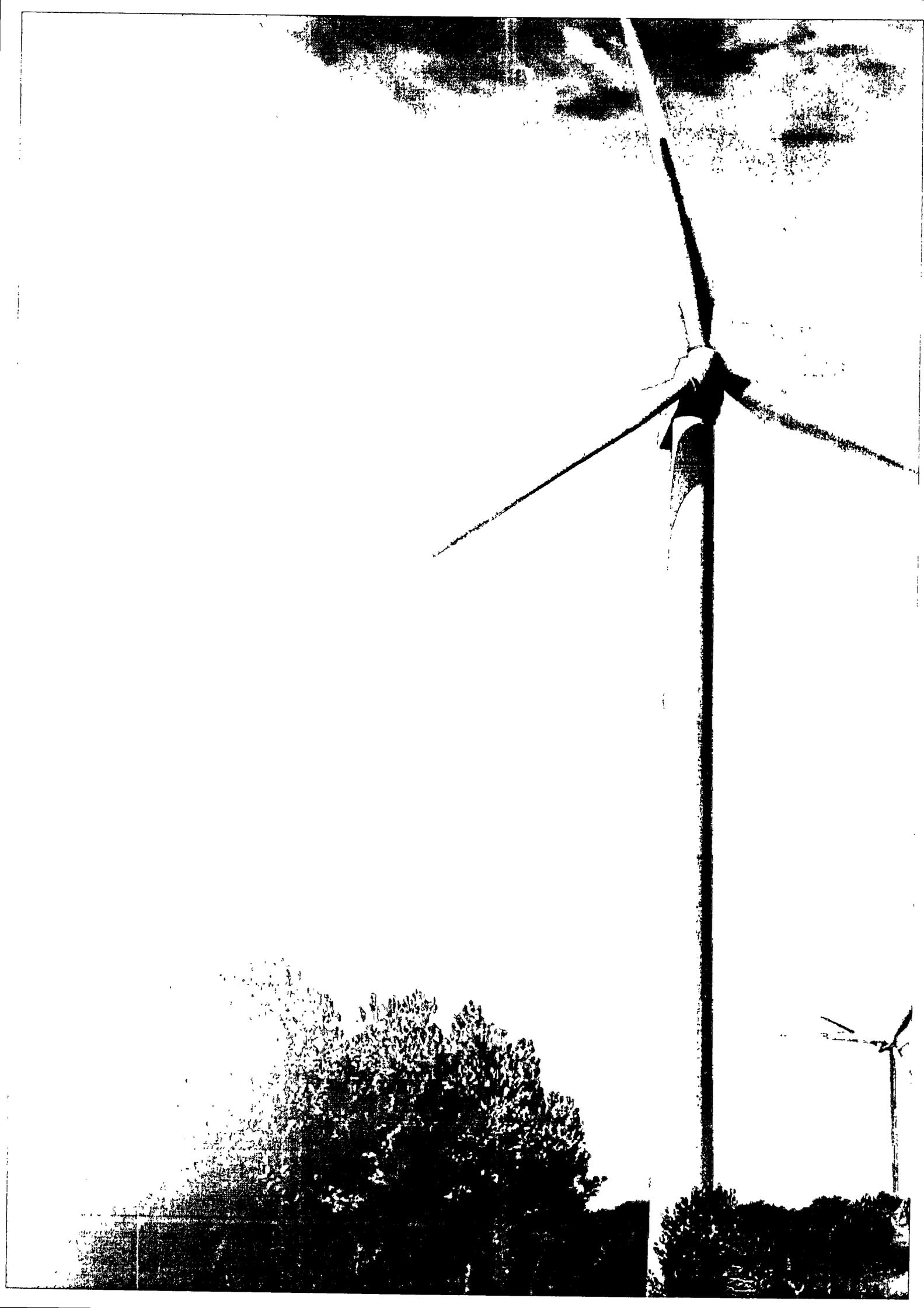
## **RISQUE DE TAUX D'INTERET**

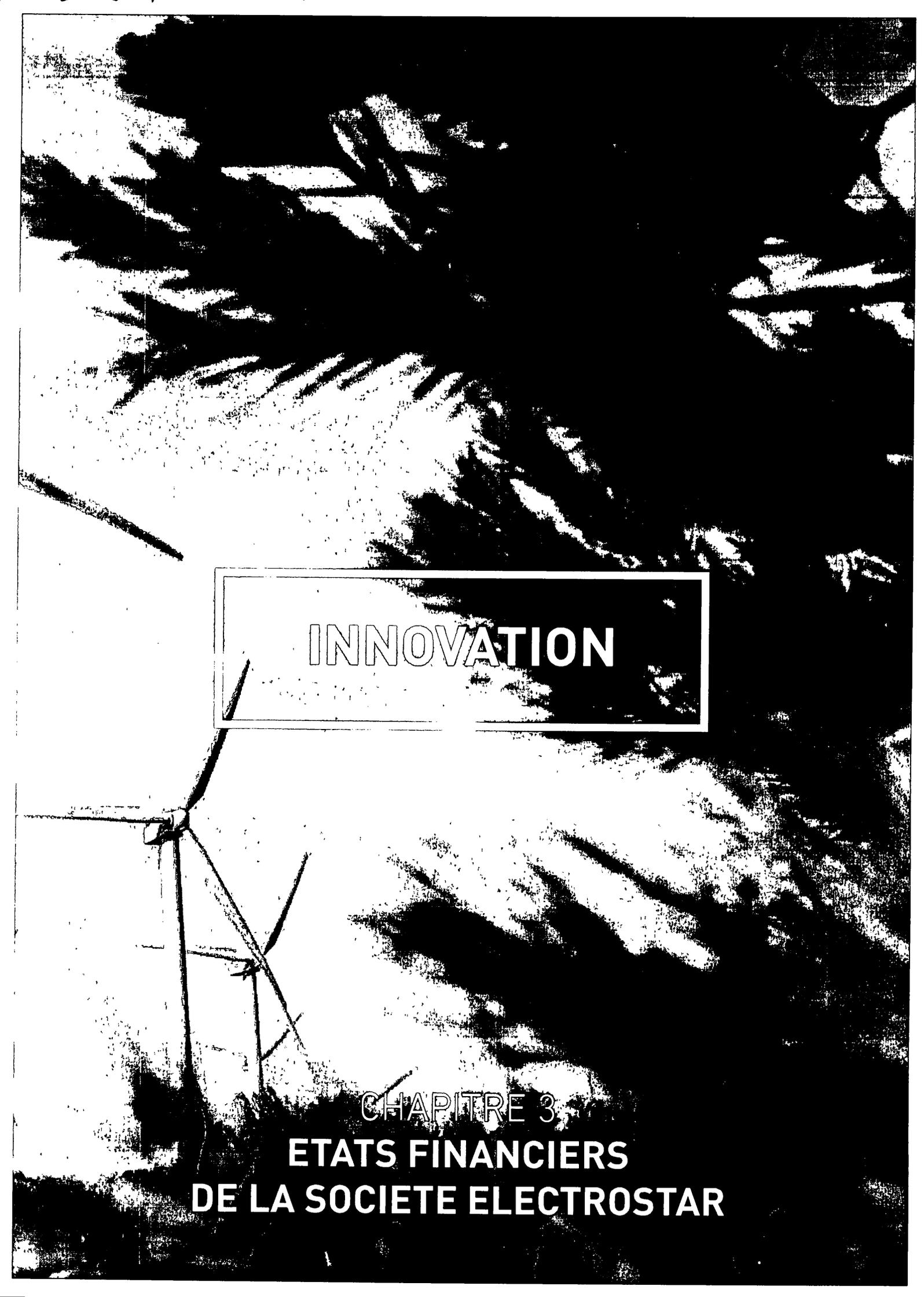
Electrostar affiche un endettement élevé, aussi bien sur le long que sur le court terme. La société se trouve donc confrontée à un risque d'augmentation du taux d'intérêt sur le marché monétaire tunisien (taux d'intérêt indexé sur le TMM).

## **RISQUE DE CONFLIT SOCIAL**

Ce risque concerne essentiellement les employés intérimaires et temporaires. Pour éviter la survenance des conflits sociaux, Electrostar s'efforce d'améliorer, pour tous les employés sans aucune discrimination, leur motivation, leur esprit d'appartenance à la société, leurs conditions de travail ainsi que l'accès aux œuvres sociales.

Dans le respect de la réglementation et du droit aux grèves, l'entreprise ne cesse d'être à l'écoute et de développer la culture de la communication avec les différentes parties afin de toujours trouver des solutions amiables et éviter toute sorte de perturbation dans le fonctionnement normal de ses activités.





# INNOVATION

## CHAPITRE 3 ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE ELECTROSTAR

# **RAPPORT GENERAL**

## **DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Electrostar SA,*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société "Electrostar SA" relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société "Electrostar SA", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 119 540 866 DT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 147 239 DT.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité des commissaires aux comptes :**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Suite aux travaux effectués, nous devons vous informer que :

- La société du groupe 'SOGES' dont la société "Electrostar SA" détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette inférieure au capital social de ladite société. La société "Electrostar SA" doit procéder à l'actualisation de ces titres conformément aux dispositions de la norme 7 relative aux placements et constituer les provisions nécessaires.
- La société du groupe "L'AFFICHE TUNISIENNE" dont la société "Electrostar SA" détient une participation de 600 000 DT présente une situation nette négative. La société "Electrostar SA" doit procéder à l'actualisation de ces titres conformément aux dispositions de la norme 7 relative aux placements et constituer les provisions nécessaires.
- La société du groupe 'HMT' dont la société "Electrostar SA" détient une participation de 2 529 000 DT présente une situation nette négative. La société "Electrostar SA" doit procéder à l'actualisation de ces titres conformément aux dispositions de la norme 7 relative aux placements et constituer les provisions nécessaires.

#### **Opinion sur les états financiers :**

A notre avis et, compte tenu des remarques précédentes et des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société "Electrostar SA" au 31 décembre 2015, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

#### **Autres informations**

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Le jugement du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance rendu le 6 mai 2015 au profit de la société "Electrostar SA" a fait l'objet d'un appel par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015.
- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société "Electrostar SA" en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée. Un arrangement partiel entre la société "Electrostar SA" et l'administration fiscale est en cours. Il est à noter que les principaux éléments de redressement (taxe énergétique et la TVA y rattachée) ont déjà fait l'objet d'un jugement du tribunal de première instance en faveur de la société "Electrostar SA" tel que mentionné au premier paragraphe.

- La restitution d'un report de l'impôt sur les sociétés, pour un montant de 4 976 820 DT faite au cours de l'exercice 2015 par la société "Electrostar SA", a été imputé sur les dettes fiscales de la société
- Le poste "Clients et comptes rattachés" totalise un solde brut de 43 958 810 DT au 31 décembre 2015. Ces créances proviennent, pour environ 56%, de la société "SOGES"
- La société "Electrostar SA" projette une augmentation de capital en numéraire pour l'année 2016 afin de renforcer sa structure financière. La procédure de réalisation de cette augmentation est lancée par la société. Cette augmentation est de l'ordre de 12MD.

## **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.
- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

*Tunis, le 19 avril 2016*

### **BEDOUI BUSINESS & CONSULTING**

Besim Bedoui

### **SOCIETE MANAGEMENT & AUDIT SERVICES**

Mohdi Masmoudi

# **BILAN**

## **AU 31/12/2015**

*Exprime en dinars*

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	1 841 275,868	1 841 275,868
Moins Amortissements	1 824 124,306	1 804 954,321
	17 151,562	36 321,537
Immobilisations corporelles	24 027 213,330	23 480 387,793
Moins Amortissements	8 356 964,559	7 671 349,234
	15 670 248,771	15 809 038,559
Immobilisations financières	13 861 936,049	13 712 952,553
Moins Provisions	59 900,000	59 900,000
	13 807 036,049	13 653 052,553
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>29 489 436,382</b>	<b>29 498 412,649</b>
Autres actifs non courants	376 827,101	693 654 220
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>29 836 263,483</b>	<b>30 192 066,888</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	39 817 482,832	18 928 303,997
Clients et comptes rattachés	43 958 809,809	44 798 647,359
Moins Provisions	4 155 410,467	3 805 141,169
	39 803 399,342	40 993 503,190
Autres actifs courants	7 354 696,427	9 463 851,188
Placements et autres actifs financiers	20 000,000	20 000,000
Liquidités et équivalents en liquidités	2 709 024,320	3 197 404,441
<b>Total des actifs courants</b>	<b>89 704 602,921</b>	<b>72 603 065,816</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>119 540 866,404</b>	<b>102 795 132,704</b>

# **BILAN**

## **AU 31/12/2015**

*Exprime en dinars*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social		
Reserves légales	12 250 000,000	12 250 000,000
Prime d'émission	890 189,526	890 189,526
Résultats reportés	8 720 223,625	8 720 223,625
Reserve spéciale de réévaluation	-10 973 142,465	-11 132 495,096
	11 125 743,549	11 125 743,549
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>22 013 014,235</b>	<b>21 853 661,604</b>
Résultat de la période	147 238,880	159 352,631
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>22 160 253,115</b>	<b>22 013 014,235</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	19 611 714,070	20 187 930,504
<b>Total passifs non courants</b>	<b>19 611 714,070</b>	<b>20 187 930,504</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 816 041,637	4 577 869,966
Autres passifs courants	5 961 760,809	8 025 084,604
Concours bancaires et autres passifs financiers	58 989 096,683	47 991 233,395
<b>Total passifs courants</b>	<b>77 768 899,219</b>	<b>60 594 187,965</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>97 380 613,289</b>	<b>80 782 118,469</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>119 540 866,404</b>	<b>102 795 132,704</b>

# **ETAT DE RESULTAT**

## **AU 31/12/2015**

*Exprime en dinars*

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus	75 350 175,514	79 029 345,139
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>75 350 175,514</b>	<b>79 029 345,139</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variation des stocks produits finis	-18 895 528 000	-6 949 235,000
Achats de marchandises consommées	17 591 554 988	38 275 624,786
Achats d'approvisionnement consommés	54 559 925 605	27 990 070 620
Charges de personnel	4 131 732,627	3 634 619,522
Dotations aux comptes d'amortissements/provisions	1 755 595,408	2 024 061,400
Autres charges d'exploitation	7 167 893 540	4 546 205,720
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>66 311 174,168</b>	<b>69 721 348,254</b>
<b>Resultat d'exploitation</b>	<b>9 039 001,346</b>	<b>9 307 996,885</b>
Charges financières nettes	8 744 154,821	8 722 082,012
Autres gains ordinaires	494 206,209	1 071 787,770
Autres pertes ordinaires	459 293,916	1 304 284,029
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>330 758,818</b>	<b>353 418,314</b>
Impôts sur les bénéfices	183 519,938	194 065,583
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>147 238,880</b>	<b>159 352,631</b>

# **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

## **AU 31/12/2015**

Exprime en dinars

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
Resultat de l'exercice	147 238,880	159 352,631
Ajustements pour		
+ Amortissements	1 486 675,887	1 585 138,157
+ Provisions	368 919,521	438 923,248
- Reprises sur amortissements et provisions	73 507,109	256 563,557
Variation des		
- Stocks	20 889 178,835	13 070 234,420
- Creances	-839 837,550	-22 479 277,160
- Autres actifs	-2 180 011,647	3 686 818,170
- Fournisseurs et autres dettes	6 197 867,689	-3 682 900,538
- Autres produits non encaissables	106 089,650	57 681,309
+ Autres charges non decouvrables	0,000	12 928,932
+ Interets sur emprunts	1 393 036,954	1 730 750,816
<b>Flux de tresorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-8 555 187,954</b>	<b>5 652 172,945</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Decouvrables provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	885 779,336	2 135 433,814
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	92 000,000	128 999,395
- Decouvrables provenant de l'acquisition d'immobilisations financieres	603 312,397	282 825,270
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financieres	454 328,901	284 739,250
<b>Flux de tresorerie provenant des activites d'investissement</b>	<b>-940 782,832</b>	<b>-2 004 520,438</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
+ Encaissements provenant des emprunts	2 975 342,164	435 812,750
- Remboursement d'emprunts	3 062 381,852	4 975 247,722
Paiement d'interets sur emprunts	1 393 036,954	1 730 750,816
<b>Flux de tresorerie provenant des activites de financement</b>	<b>-1 480 076,642</b>	<b>-6 270 185,788</b>
<b>Variation de tresorerie</b>	<b>-10 976 046,940</b>	<b>-2 622 533,281</b>
Tresorerie au debut de l'exercice	41 030 305,011	-38 407 771,730
Tresorerie à la cloture de l'exercice	-52 006 351,951	-41 030 305,011

# **COMMENTAIRES**

## **SUR LES ETATS FINANCIERS**

Au 31/12/2015

### **BILAN**

#### **Immobilisations corporelles**

Le solde brut du compte immobilisations corporelles s'éleve au 31 décembre 2015 à 24 027 213 DT contre 23 480 388 DT au 31 décembre 2014 soit une variation de 546 825 DT détaillée comme suit

- Acquisitions de l'exercice 883 799 DT
- Cessions de l'exercice 336 974 DT

#### **Autres actifs non courants**

Les autres actifs non courants, comportant des charges à répartir, enregistrent un solde net de 346 827 DT au 31 décembre 2015 contre un solde net de 693 654 DT au 31 décembre 2014. La variation correspond à la résorption de l'exercice. Il est à rappeler que les charges à répartir correspondent aux frais de lancement de la marque TCL engagés en 2014.

#### **Clients et comptes rattachés**

Le solde net de ce compte s'éleve au 31 décembre 2015 à 39 803 399 DT contre 40 993 506 DT au 31 décembre 2014. La société a procédé au cours de cet exercice à la constatation des provisions pour dépréciation des créances douteuses pour une valeur de 368 920 DT et des reprises sur provisions pour une valeur de 18 650 DT pour ramener le montant total de la provision à 4 155 410 DT.

#### **Autres actifs courants**

Le solde de ce compte s'éleve au 31 décembre 2015 à 7 354 696 DT contre 9 463 851 DT en 2014. Les autres actifs courants correspondent essentiellement au

- Crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 1 407 907 DT. Ce solde correspond au report d'impôt sur les sociétés provenant des avances et retenues. Il est à noter que la société "Electrostar" a bénéficié au cours de l'exercice 2015 de la restitution de la majorité du report IS enregistré à fin 2014 pour un montant de 4 976 820 DT.
- Des produits à recevoir correspondent essentiellement aux retournes à recevoir des sociétés 'LG', 'Ariston', 'Midea' et 'TCL'.
- Des charges constatées d'avance à hauteur de 1 619 177 DT.

#### **Capitaux propres :**

Les mouvements des capitaux propres de la société Electrostar se résument dans le tableau suivant

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>	<b>VARIATION</b>
Capital souscrit appelé et versé	12 250 000	12 250 000	0
Reserve légale	890 189	890 189	0
Frais d'émission	8 720 224	8 720 224	0
Résultats reportés <sup>(1)</sup>	-10 973 142	-11 132 495	159 353
Reserve spéciale de réévaluation	11 125 744	11 125 744	0
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>22 013 014</b>	<b>21 853 662</b>	<b>159 353</b>
Résultat net de l'exercice	147 239	159 353	-12 114
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>22 160 253</b>	<b>22 013 014</b>	<b>-12 114</b>

(1) La variation 159 353 DT correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 dans le compte « résultats reportés » conformément à la décision de l'ACG du 30 Juin 2015

### Passifs courants

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015 une valeur de 77 768 899 DT contre une valeur de 60 594 188 DT au 31 décembre 2014, ce solde est détaillé comme suit

<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	12 818 041
Autres passifs courants	5 961 761
Concours bancaires et autres passifs financiers	58 989 097

Le poste des autres passifs courants correspond essentiellement à des billets de trésorerie à hauteur de 2 750 000 DT contractés auprès des institutions financières ainsi qu'aux obligations cautionnées pour un montant de 2 098 341 DT

# **RAPPORT SPECIAL**

## **DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société Electrostar SA*

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société au 31 décembre 2015. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions et des opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

- La société "Electrostar SA" a procédé au cours de l'exercice 2015 à la conclusion de deux contrats de crédit à long et moyen terme auprès de la BIAT et la BTL pour les montants respectifs de 1 500 000 DT et 1 200 000 DT
- La société "Electrostar SA" a avancé au cours de l'exercice 2015 un montant de 1 500 000 DT pour la société "SOCES" et ce à titre d'avance sur acquisition d'un immeuble. La réalisation définitive de cette opération d'achat sera faite en 2016
- La société "Electrostar SA" a procédé au cours de l'exercice 2015 à l'acquisition des titres HMT pour un montant de 29 000 DT auprès des héritiers Hamda Belkhiria

### **OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS**

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment

Les encours crédit au 31 décembre 2015 s'élèvent à 23 624 442 DT. Ces crédits sont détaillés comme suit

<b>CREDIT</b>	<b>MONTANT TOTAL DT</b>	<b>ENCOURS AU 31/12/15</b>
BIAT	5 300 000	1 240 000
AMEN BANK	5 000 000	3 375 000
BTK**	5 000 000	3 275 000
BNA	3 500 000	2 800 000
ATTILARI BANQUE	2 655 000	1 967 042
BTL*	3 860 000	1 930 000
BTE*	3 163 000	1 674 737
EIAI	1 500 000	1 500 000
BTL	1 200 000	1 200 000
BNA	1 000 000	749 998
BTE	1 337 000	528 379
UBCI	1 200 000	364 786
<b>TOTAL</b>	<b>34 715 000</b>	<b>23 624 442</b>

\* La société Electrostar SA a procédé au cours de l'exercice 2015 à un restructuration des reliquats des crédits de consolidation conclus au cours des exercices antérieurs avec la BTL et la BTE. Les périodes ont été ramenées de 5 ans à 1 an.

\*\* Il est à noter que le crédit BTK a fait l'objet d'un échelonnement. Ainsi le restant dû au 31 décembre 2015 de 3 275 000 DT a été rééchelonné sur une durée de remboursement de 5 ans.

- La facturation du loyer du local sis au KRAM à la société 'ELECTROLAND' pour un montant total de 53 836 DT hors TVA
- Les locaux mis à la disposition de la société SUGES sont loués pour un montant annuel hors TVA de 11 117 DT
- Le paiement pour le compte des sociétés SUGES, HMT, CLIMATECH et ELECTROLAND des cotisations d'assurance groupe pour les montants respectifs de 2 345 DT, 3 460 DT, 11 415 DT et 1 096 DT. Ces montants ont été refacturés à la fin de l'année
- Les Prestations de service fournies par la société Immobilière "Sidi Abdelhamid" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 167 940 DT
- Les Prestations de service fournies par la société "Wided Services" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 73 200 DT
- Les Prestations de service fournies par la société "Climatech" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 47 230 DT

- La société 'Electrostar SA' a acquis auprès de la société ELECTROLAND des matériels de transport pour un montant de 12 000 DT, des matériels informatiques pour un montant de 23 182 DT et divers autres immobilisations pour un montant de 9 790 DT

Les conventions de répartition des charges conclues avec la société HMT relatives aux frais de personnel, loyer et charges communes de télécommunications, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 481 526 DT, 226 071 DT et 142 219 DT

- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société SAVIC relatives aux frais de personnel, loyer et mise à la disposition du matériel, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 249 192 DT, 28 621 DT et 29 457 DT
- Les contrats de sous-location du local Charguia conclus au cours des exercices antérieurs avec les sociétés
  - \* Maghrébine d'Equipements Domestiques "MED" pour un montant annuel HTVA de 4 253 DT ,
  - \* HHW TRADING pour un montant annuel HTVA de 25 515 DT ,
  - \* HHW SA pour un montant annuel HTVA de 53 156 DT ,
  - \* HMT pour un montant annuel HTVA de 12 758 DT ,
  - \* SAVIE pour un montant annuel HTVA de 12 600 DT ,
  - \* ELECTROLAND pour un montant annuel HTVA de 12 600 DT ,
- Les délais de règlements des créances accordées aux sociétés du groupe, notamment la société "SOGES", dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit
- La société 'Electrostar SA' a accordé une caution solidaire au profit des sociétés SOGES (société de commerce en détail) et HMT (société de commerce en gros) pour leurs engagements avec certaines banques (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société Electrostar SA)

## **OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ ENVERS SES DIRIGEANTS**

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit

- Président Directeur Général : 85 293 DT pour le salaire brut et 10 417 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale ,
- Directeur Général Adjoint : 75 546 DT pour le salaire brut et 19 960 DT pour les charges patronales de sécurité sociale

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes)

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

Tunis, le 19 avril 2016



**SERVICE**

CHAPITRE 4  
**ETATS FINANCIERS  
DU GROUPE ELECTROSTAR**

# **RAPPORT DU GROUPE ELECTROSTAR**

## **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Les états financiers du groupe Electrostar sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes. Outre la société Electrostar, le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes

- SOGES
- Société High Maghreb Technology (HMT)
- L'Affiche Tunisienne
- Société Civile Immobilière Bir Mchergua  
Climatech
- Climatech Internationale
- Electroland

### **PRESENTATION DES SOCIETES**

#### **SOGES :**

Elle a été créée en juillet 1998. Son capital s'élève à 8 850 mille dinars. L'objet social de la société consiste dans le commerce en détail de tous produits, articles et accessoires électroménagers, électriques et électroniques à usage domestique et industriel. Le chiffre d'affaires de la société SOGES pour l'année 2015 s'élève à 11 716 mille dinars.

#### **L'affiche Tunisienne .**

L'affiche Tunisienne, imprimeur numérique sur tout support publicitaire, est une société créée en septembre 2000. Son capital s'élève à 1 055 mille dinars. L'activité de la société consiste en

- L'habillage de tout véhicule et support publicitaire intérieur et extérieur ,
- La pose des panneaux mousse ,
- La pose des bâches

La société Affiches a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 754 mille dinars.

#### **Société Civile Immobilière Bir Mchergua .**

Elle a été créée en 2001. Son capital s'élève à 200 mille dinars. Son objet consiste dans l'acquisition d'un terrain à Bir Mchergua et la construction des dépôts, ateliers et autres constructions à usage industriel sur le dit terrain.

### **Société High Maghreb Technology (H.M.T) :**

Elle a été créée en 2006. Son capital social s'élève à 1.350 mille dinars. La société a pour objet la commercialisation en gros des produits électroménagers et similaires. Le chiffre d'affaires de la société H.M.T pour l'année 2015 s'élève à 20.653 mille dinars.

### **Climatech :**

La société Climatech SARL a été créée en 2008. Son capital social s'élève à 924 mille dinars. Son objet social consiste dans la maintenance, l'entretien et la provision de services de support à la clientèle en rapport avec les équipements et les installations de climatisation.

La société Climatech est détenue à raison de 99,89% par la société H.M.T. Elle a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 6.455 mille dinars.

### **Climatech Internationale**

Climatech Internationale est une société totalement exportatrice créée en décembre 2009. Son capital social s'élève à 195 mille dinars. La société a pour objet l'audit, l'expertise énergétique, le conseil et les études techniques en matière d'installation des systèmes de climatisation.

La société Climatech Internationale est détenue à raison de 98,97% par la société Climatech.

### **Electroland**

La société Electroland a été créée en décembre 2013. Son capital social s'élève à 5 millions de dinars. Son objet social consiste dans le commerce en détail et l'importation de tous les produits électroménagers, électriques, électroniques, para-informatiques et articles de bazar ainsi que tout produit annexe et connexe.

La société est détenue à raison de 73,20% par la société SOGES et 26% par la société H.M.T. Elle a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 726 mille dinars.

## **PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION**

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015.

### **Méthodes de consolidation :**

#### **Choix des sociétés et méthodes de consolidation**

Les méthodes de consolidation utilisées sont soit l'intégration globale, soit la mise en équivalence.

#### **L'intégration globale**

Tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont intégrées globalement les filiales dont le groupe détient directement et/ou indirectement 50% et plus.

du capital et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 50% du capital

La mise en équivalence

La mise en équivalence consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans son capital. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe Electrostar possède une participation d'au moins 20% et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 20% du capital.

Autres sociétés

Les sociétés qui ne sont pas consolidées figurent à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "Titres immobilisés et de participations non consolidés" et ne sont incluses dans les résultats que pour le montant des dividendes reçus.

Retraitement des comptes sociaux

Opérations internes Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Effets escomptés Les effets à recevoir de la société créancière et les effets à payer de la société débitrice, toutes les deux intégrées globalement, sont éliminés réciproquement. Lorsque la société créancière remet à l'escompte les effets reçus en paiement de ces créances, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer.

Liste des sociétés consolidées

- Le périmètre de consolidation inclut les sociétés intégrées globalement

<b>SOCIETE</b>	<b>ACTIVITE</b>	<b>% CONTROLE</b>	<b>% D'INTERET</b>	<b>DEVISE</b>
SOGES	Electromenager	99,44%	99,44%	TND
HMI	Electromenager	99,93%	99,93%	TND
AFFICHE TUNISIENNE	Communication	63,19%	63,16%	TND
IMMOBILIERE BIR MCHERQUA	Immobilier	97,50%	97,30%	TND
CLIMATECH	Service	99,87%	99,74%	TND
CLIMATECH INTERNATIONALE	Service	100,00%	99,74%	TND
ELECTROLAND	Commerce	99,20%	98,75%	TND

- La société Immobilière Sidi Abdehamid est intégrée selon la méthode de mise en équivalence
- Les sociétés MEGA COM et MTV ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation, bien que la participation dans ces sociétés dépasse 20%.  
 En effet la société Electrostar n'a ni une influence notable ni un contrôle sur ces sociétés. La participation dans ces sociétés figure dans l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "Titres immobilisés et de participations non consolidés".

# **RAPPORT GENERAL**

## **DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Mesdames et Messieurs les actionnaires du groupe Electrostar*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 30 Juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe "Electrostar" relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe "Electrostar", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan de 151 065 299 DT et un résultat consolidé déficitaire de l'exercice (part du groupe) s'élevant à <math>-6 821 620</math>DT.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité des commissaires aux comptes .**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à

l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés qui englobe un périmètre de consolidation arrêté par la société "Electrostar SA" comprenant, outre la société mère, sept (07) filiales intégrées globalement, à savoir SOGES, HMT, ELECTROLAND, CLIMATECH, CLIMATECH INTERNATIONAL, Bir M'Cherga, L'AFFICHE TUNISIENNE, et une société mise en équivalence, à savoir Immobilière Sidi Abdelhamid.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Justification de l'opinion**

Suite aux travaux effectués par nos soins et en se référant aux rapports des commissaires aux comptes des sociétés filiales, nous portons à votre attention les informations suivantes :

- Les états financiers de la société "L'AFFICHE TUNISIENNE" présentent des insuffisances de provisions, telles que soulevées au niveau du rapport du commissaire aux comptes, pour un montant de 1 172 815 DT et relatives aux stocks, créances clients et autres actifs courants.
- Au cours de l'exercice 2014, la société "HMT" a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie. La notification effectuée par l'administration fiscale porte sur un montant de 68 926 DT en principal et intérêts avec la réduction des reports de l'impôt et des autres taxes pour un montant de 844 546 DT. Conformément au rapport du commissaire aux comptes et en l'absence d'éléments suffisants pour apprécier le risque réel associé à cette situation, nous ne pouvons pas estimer le niveau de provision pour couvrir le risque de perte dû à cet événement.
- Les états financiers de la société "HMT" présentent des insuffisances de provisions sur les créances douteuses, telles que formulées par le commissaire aux comptes.
- Les états financiers de la société "SOGES" présentent des insuffisances de provisions, telles que formulées par le commissaire aux comptes.

### **Opinion sur les états financiers**

A notre avis et sous réserves des points évoqués précédemment, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe "Electrostar", du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Autres informations**

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- L'affaire relative au redressement fiscal de la société "Electrostar SA" se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Le jugement du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance rendu le 6 mai 2015

au profit de la société 'Electrostar SA' a fait l'objet d'un appel par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015

Le redressement fiscal de la société "Electrostar SA" relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société "Electrostar SA" en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée. Un arrangement partiel entre la société "Electrostar SA" et l'administration fiscale est en cours. Il est à noter que les principaux éléments de redressement (taxe énergétique et TVA y rattachée) ont déjà fait l'objet d'un jugement du tribunal de première instance en faveur de la société "Electrostar SA" tel que mentionné au premier paragraphe.

- Les capitaux propres de la société 'L'AFFICHE TUNISIENNE' sont inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi la société est appelée à convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.
- Les capitaux propres de la société "HMT" sont inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi la société est appelée à convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.
- Les capitaux propres de la société "SOGES" sont inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi la société est appelée à convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.
- Les capitaux propres de la société 'ELECTROLAND' sont inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi la société est appelée à convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.
- L'assemblée générale extraordinaire de la société 'CLIMATECH INTERNATIONALE' réunie en date du 16 Novembre 2015 a décidé la dissolution anticipée de ladite société et sa liquidation, ainsi que la nomination d'un liquidateur.

## **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des états financiers consolidés avec les informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice.

*Tunis, le 20 juin 2016*

### **BEDOUI BUSINESS & CONSULTING**

Besma Bedoui

### **SOCIETE MANAGEMENT & AUDIT SERVICES**

Mehdi Masmoudi

# **BILAN CONSOLIDE**

## **ARRETE AU 31/12/2015**

Exprime en dinars

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Immobilisations incorporelles	8 961 652	8 961 652
Moins Amortissements	5 233 337	4 826 568
	3 728 315	4 135 084
Immobilisations corporelles	46 485 390	45 943 681
Moins Amortissements	14 152 136	12 632 949
	32 333 260	33 310 732
Immobilisations en cours	1 105 668	1 105 668
Immobilisations financières	3 550 157	3 396 317
Moins Provisions	59 900	59 900
	3 490 257	3 336 417
Autres actifs non courants	1 188 094	1 517 253
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>41 845 594</b>	<b>43 405 154</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	43 389 007	24 541 000
Moins Provisions	101 554	242 046
	43 287 453	24 298 954
Clients et comptes rattachés	30 250 922	29 463 131
Moins Provisions	5 467 174	4 961 946
	24 783 748	24 501 185
Autres actifs courants	25 822 529	30 094 411
Placements et autres actifs financiers	20 000	20 000
Liquidités et équivalents de liquidités	15 299 974	8 613 507
<b>Total des actifs courants</b>	<b>109 219 704</b>	<b>94 428 058</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>151 065 299</b>	<b>137 833 212</b>

\* L'actif cour de rai... de correction d'erreur comptable

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	12 250 000	12 250 000
Reserve legale	890 190	890 190
Prime d'émission	8 720 224	8 720 224
Réserves consolidées	-25 933 826	-10 113 773
Reserve de reevaluation	11 125 744	11 125 744
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)</b>	<b>7 052 331</b>	<b>13 872 384</b>
<b>Résultat de l'exercice (part groupe)</b>	<b>-6 821 620</b>	<b>-6 607 217</b>
<b>Total des capitaux propres (part groupe)</b>	<b>230 711</b>	<b>7 265 167</b>
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales	-77 181	102 065
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)	-203 484	-173 855
<b>Total part des minoritaires</b>	<b>-280 665</b>	<b>-71 790</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Emprunts & autres passifs non courants	28 292 182	28 155 474
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>28 292 182</b>	<b>28 155 474</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 989 390	20 110 074
Autres passifs courants	8 206 986	10 028 792
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	93 626 692	72 345 495
<b>Total des passifs courants</b>	<b>122 823 071</b>	<b>102 484 361</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>151 065 299</b>	<b>137 833 212</b>

Modifié pour des raisons de correction d'erreur comptable

# **ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

## **ARRETE AU 31/12/2015**

*Exprimé en dinars*

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Vente de produits finis et de prestations de services	54 765 617	90 491 346
Autres produits d'exploitation	971 812	799 858
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>85 737 429</b>	<b>91 291 204</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variation de stocks de produits finis et encours	-18 921 989	-6 719 474
Achats d'approvisionnement et de marchandises consommées	79 504 921	73 487 800
Charges de personnel	7 036 040	6 780 448
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 043 761	3 055 205
Autres charges d'exploitation	10 125 820	8 430 372
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>80 788 552</b>	<b>85 034 352</b>
<b>Resultat d'exploitation</b>	<b>4 948 877</b>	<b>6 256 851</b>
Charges financières nettes	11 687 881	11 976 730
Autres gains ordinaires	590 783	1 068 072
Autres pertes ordinaires	589 379	1 811 401
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>-6 737 600</b>	<b>-6 463 208</b>
Impôts sur les sociétés	320 123	321 279
<b>Résultat net</b>	<b>-7 057 728</b>	<b>-6 784 487</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	32 624	3 416
<b>Résultat net du groupe</b>	<b>-7 025 105</b>	<b>-6 781 071</b>
<b>Résultat net (part groupe)</b>	<b>-6 821 620</b>	<b>-6 607 217</b>
<b>Résultat net (part des minoritaires)</b>	<b>-203 484</b>	<b>-173 855</b>

\* Modifié pour des raisons de correction d'erreur comptable

# ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

## ARRETE AU 31/12/2015

Exprime en dinars

DESIGNATION	31/12/15	31/12/14
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
Resultat net d'impôt	-7 025 105	-6 962 144
Ajustements		
+ Dotations aux amortissements et provisions	3 005 893	2 890 478
+ Interêts sur emprunts	2 014 997	2 582 503
- Autres produits non encaissables et charges non décaissables	138 738	10 438
- Variation des stocks	18 848 004	11 582 179
- Variation des créances	793 791	-22 355 496
- Variation des autres actifs	-11 171 882	5 082 041
+ Variation des fournisseurs & autres dettes	-942 487	4 300 420
- Autres ajustements	172 884	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-11 728 236</b>	<b>7 957 255</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 016 476	967 263
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	161 000	650 676
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	750 822	670 135
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	600 554	1 969 481
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-1 005 744</b>	<b>982 759</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements provenant des emprunts	5 358 287	665 643
Remboursement d'emprunts	5 395 870	7 169 622
Paiement des intérêts d'emprunts	2 014 997	2 462 642
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-2 052 580</b>	<b>-8 966 621</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-14 786 560</b>	<b>-26 607</b>
Trésorerie au début de l'exercice	-52 648 381	-52 821 775
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-67 434 942	-52 848 381

# EXTRAIT DES NOTES

## AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au 31/12/2015

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/15		31/12/14	
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Logiciels	1 948 652	1 920 187	28 166	65 618
Concessions de marque	7 013 000	3 312 850	3 700 150	4 069 467
<b>TOTAL</b>	<b>8 961 652</b>	<b>5 233 337</b>	<b>3 728 316</b>	<b>4 135 084</b>

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

DESIGNATION	31/12/15		31/12/14	
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Terrains	16 179 335		16 179 335	16 120 840
Constructions	17 020 316	4 498 501	12 521 815	12 935 366
AAI des constructions	431 930	134 103	297 827	329 068
Matériel et outillage	3 048 483	2 295 870	752 613	865 909
AAI du matériel et outillage	31 638	26 278	5 361	6 363
Matériel de transport	4 150 610	3 037 680	1 112 730	1 369 246
Equipements de bureau	297 198	179 991	117 205	136 449
Matériel informatique	1 344 508	1 041 323	303 185	360 446
AAI divers	2 493 431	1 643 146	850 285	932 120
Autres immobilisations corporelles	1 487 976	1 295 041	192 905	254 925
<b>TOTAL</b>	<b>46 485 396</b>	<b>14 152 136</b>	<b>32 333 261</b>	<b>33 310 732</b>

## **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/15</b>	<b>31/12/14</b>
Titres de participations mis en équivalence	738 837	706 267
Titres de participations	762 175	762 175
Créances rattachées à des participations	920 300	920 300
Prêts à plus d'un an	825 843	731 812
Depôts et cautionnements	302 999	275 762
<b>Total brut</b>	<b>3 550 157</b>	<b>3 396 317</b>
Provision pour dépréciation des titres de participations	59 900	59 900
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 490 257</b>	<b>3 336 417</b>

**DESIGN & CONCEPTION**

Dynamic Business

*contact@dynamicbusiness.com.tr*

[www.electrostar.com.tn](http://www.electrostar.com.tn)



الالكتروستار  
**ELECTROSTAR**

#### **TUNIS**

Bld. de l'environnement, Rte. de Naassen  
2013 Bir El Kassaa, Ben Arous

Tél : +216 71 383 846  
Fax : +216 71 387 990

#### **SOUSSE**

Bld. de l'environnement  
Sidi Abdethamid, 4023 Sousse

Tél : +216 73 322 707  
Fax : +216 73 322 792

#### **SFAX**

Route Sidi Salem, Km 2.5  
3000 Sfax

Tél : +216 74 468 817  
Fax : +216 74 468 867